

**LA MÉTÉO**

(180e jour de l'année)  
Nuageux: 8 à 20 C  
Lever du soleil: 5h01  
Coucher du soleil: 20h40  
Demain: ensoleillé.  
Détail: page B-5

**CANADA**

**Mulroney affirme comprendre le mécontentement**  
Forum



**SHERBROOKE**

**Saisie de 15 000 \$ en fausses pièces de 25 cents**  
A 2

**PONT AYLMER**

**Service de navette de la CMTS encore presque inutilisé**  
A 3

**INDEX**

Arts: page D-8  
Carrières et professions: page A-2  
Décès: page C-8  
De tout et de tous: page B-5  
Economie: page C-1  
Feuilleton: page C-7  
Petites annonces: page C-3 à C-7  
Sports: page D-1  
Vivre: page B-4

# la tribune

## Les infirmières en voie de repousser les offres

• L'entente de principe déjà rejetée dans trois établissements estriens

par La TRIBUNE et PC SHERBROOKE — Si la tendance de vote observée jusqu'à maintenant, tant en Estrie que dans l'ensemble de la province, se maintient, l'entente de principe conclue jeudi dernier avec le gouvernement sera rejetée par les infirmières et infirmiers du Québec.

Selon un relevé rendu public en fin de journée hier par la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), quelque 26 des 36 syndicats locaux qui se sont déjà prononcés ont rejeté l'entente. Certains l'ont même fait à l'unanimité.

Dans la région estrienne, a révélé la représentante de la fédération, Mme Denise Tardif, cinq syndicats ont tenu des assemblées au cours des deux derniers jours. Les assemblées générales de trois d'entre eux ont dit non à l'entente de principe.

**Les votes**

Premier à se prononcer en région, dans la journée de mardi, le syndicat du personnel infirmier de l'Hôpital d'Youville de Sherbrooke a voté en faveur de l'entente du 22 juin. Les syndicats se sont prononcés en ce sens dans une proportion d'environ 60 pour cent.

Les infirmières du CLSC Maria-Thibault de Lac-Mégantic ont également voté en faveur de l'entente. Réunies dans la journée d'hier, huit infirmières ont voté favorablement tandis que deux collègues exprimaient leur opposition à l'entente de principe.

Par contre, le vote a été négatif dans trois établissements estriens dont à l'important (en nombre d'employés) Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke où 80 pour cent des votants ont rejeté les offres gouvernementales.

Les syndicats du Centre hospitalier de Lac-Mégantic les ont imités mais dans une moindre proportion. Là, le vote défavorable a été l'oeuvre de 56 pour cent de l'assemblée générale.

Enfin, à la Maison paternelle de Lac-Mégantic, le vote a été unanime. Les trois syndicats se sont prononcés contre les offres du gouvernement.

**Johnson confiant**

Au CHUS, l'agent de grief Daniel Soucy se dit peu surpris du vote. Ce dernier, dit-il, va d'ailleurs dans le même sens que l'opinion de l'exécutif. Pour les membres, la principale source d'insatisfaction demeure la faible hausse salariale consentie au cours de la première année (quatre pour cent).



Le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, reste confiant.

La prime de nuit serait également jugée insatisfaisante. Pendant ce temps, la direction

de la fédération s'est refusée à tout commentaire sur ce résultat «préliminaire».

Quant au président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, il dit demeurer confiant de voir l'entente ratifiée. «Je suis certain qu'à l'étude, les infirmières et infirmiers réaliseront que leurs demandes les plus importantes font partie de l'entente... Je pense qu'il faut aller à l'essentiel. Il y a toujours des situations particulières dans les établissements qui n'ont pas été réglées. Un règlement négocié ne fait jamais l'unanimité», a-t-il indiqué à son entrée au conseil des ministres, hier matin.

**Double majorité**

L'entente de principe intervenue jeudi dernier a été appuyée par 64 pour cent des délégués au conseil fédéral.

Depuis, elle fait l'objet d'un vote de ratification dans chacun des 425 syndicats locaux affiliés à la fédération. Le résultat final devrait être connu dans dix jours. Pour être approuvée, l'entente doit recueillir une double majorité, soit l'appui de 50 pour cent plus un de l'ensemble des infirmières qui se sont prévalues de leur droit de vote et de 50 pour cent plus un des syndicats locaux affiliés.

En région estrienne, les assemblées syndicales se tiennent depuis mardi et jusqu'au 5 juillet prochain.

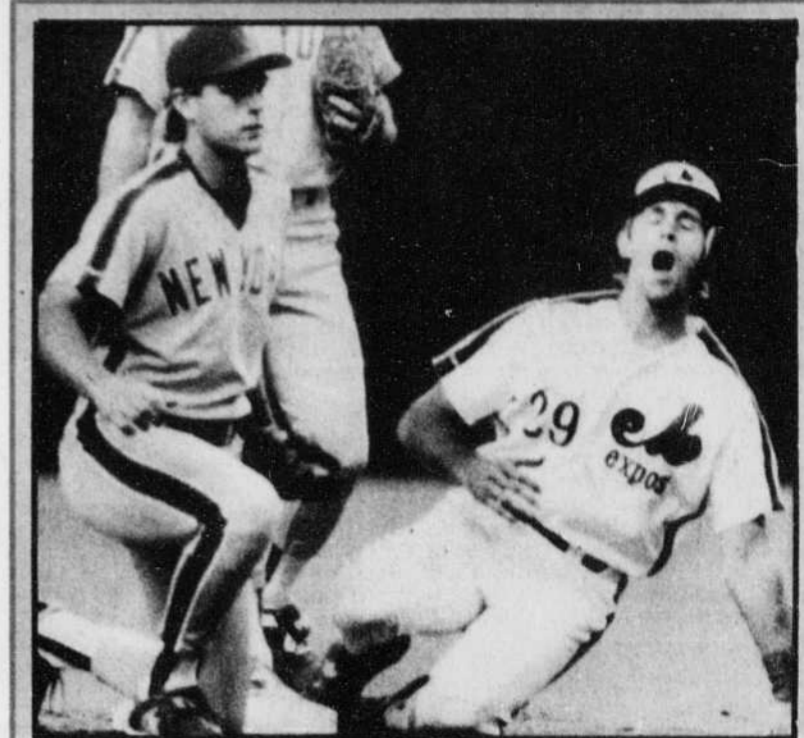
Hier, des votes se tenaient dans les établissements précités ainsi qu'au CLSC de Farnham, au Centre hospitalier de Coaticook et au CLSC SOC, de Sherbrooke. Le résultat n'était pas encore connu au moment d'écrire ces lignes.

Aujourd'hui, les assemblées se poursuivent à la Résidence de l'Estrie et au Foyer St-Joseph, de Sherbrooke, et au CLSC Lachenaie, d'Acton Vaie.

Le mardi 4 juillet, ce sera au tour des syndicats du Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, du Centre hospitalier d'Asbestos, du CLSC La Chaudière d'Asbestos, et du CLSC Fleur de Lys de Weedon, de se prononcer sur l'entente de principe.

Le lendemain, le mercredi 5 juillet, des votes se tiendront au Centre hospitalier de Granby et au Centre hospitalier St-Louis de Windsor.

Pour l'instant, rapporte Mme Tardif, aucune date n'a encore été arrêtée pour les assemblées des employés du Centre Butters, du CLSC Val St-François et du Centre Notre-Dame-de-l'Enfant.



Tim Wallach, des Expos, pousse un cri au moment où l'inter Kevin Elster le retire, en quatrième manche du match contre les Mets de New York. Les Expos ont gagné 4-3, hier soir, au Stade Olympique.

## Les Expos en avance de 2 matches et demi

## Garçons nés au CHUS le 2 juin dernier Un des triplés meurt d'un arrêt cardiaque

par André LAROCHE SHERBROOKE — Le dernier des triplés Gagné-Turgeon de St-François-Xavier-de-Brompton, qui ont vu le jour le 2 juin dernier au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), a succombé mardi à un arrêt cardiaque subi dimanche soir à ce même hôpital.

Le jeune Dany, âgé d'à peine de quatre semaines, avait été transporté d'urgence en incubateur lundi matin à l'hôpital pédiatrique Ste-Justine de Montréal pour y subir une électro-encéphalographie. Les résultats des tests dévoilés aux parents mardi après-midi n'ont démontré aucune réaction du cerveau de l'enfant.

Face au verdict médical, les parents, Alain Gagné et Joanne Turgeon, ont décidé de débrancher les appareils de maintien vital. «C'est une décision facile à prendre», de dire M. Gagné, rejoint à la résidence de son beau-père, à Lévis. «C'est dur à avaler. Il faut prendre ça au jour le jour.»

**Incinéré**

L'enfant sera incinéré vendredi dans la paroisse du Christ-Roi à Lévis. Une cérémonie des anges est prévue pour 11 heures.

Le jeune Dany vivait en incubateur depuis sa naissance, le 2 juin dernier, avec ses deux frères. Déjà mère de garçons jumeaux et d'un troisième garçon, Mme Turgeon a accouché

par césarienne à sa trentième semaine de grossesse.

À son retour de Montréal, le couple est allé prendre conseil au curé de sa paroisse, Bernard Bousquet. «Ils étaient tristes, mais parfaitement capables de faire face à la situation. Ils disaient que l'enfant était muet ainsi plutôt qu'handicapé pour le reste de sa vie», d'indiquer le prêtre.

**«Triplés-secours»**

Ces tristes événements viennent assombrir un mouvement populaire formé pour venir en aide au couple; appelée «triplés-secours», une levée de fonds vise à offrir un toit adéquat à la jeune et grande famille.

Un comité de citoyens de St-François-Xavier cherche en effet à amasser des fonds pour défrayer le paiement initial de l'achat d'une maison. La famille de cinq garçons habite présentement dans un petit logement rendu inadéquat par l'arrivée des nouveau-nés. Les bienfaiteurs ont orchestré une première collecte au cours de la semaine dernière. Ils ont amassé un montant provisoire de 4000 \$ grâce à une tournée dans les 900 foyers de la municipalité et des dons spéciaux recueillis à la messe de dimanche dernier.

L'archevêché de Sherbrooke a également donné sa permission au don d'un terrain de la fabrique dans l'éventualité d'une construction neuve. De plus, la municipalité a offert l'installation gratuite des services publics.

## Le forcené est trouvé mort 48 heures après avoir tiré

SAINT-PHILEMON (PC) — Le corps de Fernand Nicole, 59 ans, de Saint-Philemon dans le comté de Bellechasse, a été retrouvé dans la maison où il s'était barricadé, vers 19h35 hier soir, 48 heures précisément après qu'il eut fait feu sur trois de ses voisins, blessant une femme sérieusement.

Le corps a été retrouvé dans une chambre du deuxième étage de sa maison de la rue principale par les membres du Groupe d'intervention tactique (GTI) de la Sûreté du Québec. Le quinquagénaire s'est suicidé en se tirant une balle dans la gorge. Le moment exact du décès n'est pas déterminé mais il semble qu'il remontait à quelque temps déjà. L'hypothèse que Nicole se soit tué quand les policiers sont en-

trés dans la maison est donc écartée.

Le GTI assiégeait la résidence de Fernand Nicole depuis 22h00 lundi. Durant les 40 premières heures, les policiers ont pris tout leur temps pour tenter de déterminer si Nicole était effectivement mort. Ce n'est en effet qu'à 14h15 hier que des manoeuvres de recherche plus précises ont été entreprises.

A ce moment, le camion blindé s'est approché de la maison comme il l'avait fait à plusieurs reprises durant les 40 dernières heures. Cette fois cependant, un groupe de cinq membres du GTI suivait à pied, emportant entre autres des miroirs fixés au bout d'une longue perche.

«Le groupe d'intervention entreprend une série d'investigations par étapes», expliquait hier

après-midi l'agent Réal Ouellet, porte-parole de la Sûreté du Québec. L'agent Ouellet n'a pas voulu donner plus de détails sur les méthodes utilisées par le GTI.

On sait toutefois que les miroirs ont dû servir à l'exploration de l'intérieur. Les premières phases se déroulaient à l'extérieur de la maison, l'étape ultime devant être l'entrée dans celle-ci. A l'intérieur, les pièces ont été inspectées l'une après l'autre à l'aide d'un miroir.

Durant l'après-midi, les membres du GTI ont constaté que les portes avant et arrière étaient barricadées. C'est donc par une fenêtre qu'ils ont finalement pénétré dans la maison vers 18h45. La fouille minutieuse des pièces a été entreprise et ce n'est que 45 minutes plus tard que le corps a été découvert.

## Petite étoile? Étoile tout de même!



par Rachel LUSSIER Richard Séguin obtenait la semaine dernière, dans le cadre de la troisième édition du concours Notre chanson, la faveur du public mélomane de CBF AM qui, en accordant 4735 voix à la chanson Ici comme ailleurs, tirée du microsillon Journée d'Amérique, consacrait le titre «Chanson française la plus populaire de l'année au Canada».

Le «faiseur de chansons», comme il aime se définir, devient du coup ambassadeur du pays, pour 1989, au grand référendum de la chanson française qui se tiendra simultanément, également pour la troisième année consécutive, en Belgique, au Canada, en France et en Suisse, le 29 juillet prochain.

Un référendum populaire. Avec tout ce que le genre peut avoir de petits os cachés dans une chair apparemment belle et sans danger.

Un référendum téléphonique. Avec tout ce que la chose peut laisser présager d'inéquitable, compte tenu qu'il n'est pas besoin de calcul pour affirmer, au prorata des paires d'oreilles —

divisé par deux — que l'Europe compte nettement plus d'abonnés, quoique la piètre qualité de son réseau téléphonique nous laissera peut-être le fil d'une chance.

Mais soyons sérieux. Évidemment qu'à l'intérieur



du dit référendum, le Québec, le Canada français, risquent fort de se faire sonner les cloches, même si des milliers de personnes font marcher leurs doigts, ce matin du 29, entre 11h03 et 13h00, en faveur de Richard Séguin.

Géographiquement, nous sommes confinés dans nos terres. Isolés.

D'accord. Culturellement, la situation n'est pas vraiment plus rose malgré les satellites.

On le sait. Notre bassin démographique jouera également contre nous. On ne l'ignore guère non plus.

### Ciel variable

Par Rachel Lussier

Séguin ne tourne pas encore en Europe alors qu'ici, depuis belle lurette jusqu'à Mireille Mathieu, nous avons le sens de l'accueil pour le meilleur comme pour les pires, c'est bien connu.

La chanson de Richard Séguin, encore étrangère de l'autre côté de l'Atlantique, sera confrontée à neuf autres — dont l'une de son ami Maxime Lefo-

restier — qui elles, françaises, belges ou suisses, ont déjà gagné le cœur de l'Hexagone et de ses pays limitrophes.

Bon. Et après? — O —

Doit-on pour autant crier haro?

Sommes-nous vraiment des colonisés qui acceptent béatement l'initiative française qui peut apparaître comme une sorte de geste condescendant dont le but réel serait de laisser la timide patrie se mettre en évidence?

Je ne le crois pas. Jouis le jeu, d'antre. Lâchons pas, j'oublie. Gagnera, gagnera pas? Souhaitons-nous une victoire. Admettons que «Je voudrais voir New York» avait déjà pris la France d'assaut lorsque la chanson a été couronnée, dans le cadre du même événement en 1987, mais n'empêche, Daniel Lavoie est tout de même sorti vainqueur.

Gagnera, gagnera pas, disions-nous? Séguin a déjà gagné. Sa victoire au pays lui permettra de se voir précédé par une sérieuse carte de visite. «Ici comme ailleurs» sera déjà considérée, là-bas, parmi les 10

meilleures pièces d'expression francophone de l'année.

Et ça ne voudrait rien dire?

La chanson tournera durant tout le mois de juillet à Radio-Canada, à Radio-France, à la Radio-télévision belge francophone et à la Radio suisse Romande, avec son titre de noblesse.

Ce n'est rien ça? Pour un gars qui attend depuis un an et plus la sortie de son album outremer, je prétends qu'une avenue, sinon celle des Champs-Élysées, s'ouvre belle pour Richard Séguin.

Quand à la suite, à défaut de vraiment accorder ma confiance à l'industrie, je la donne au chanteur.

Au pays, Séguin a devancé Gerry Boulet (3430 voix avec Les yeux du cœur), Joe Bocan (Repas à zéro), Robert Charlebois (Silence on danse), Luc de Larochellière (Amère América), Pierre Flynn (Possession), Michel Pagliaro (L'espion), Marie-Denise Pelletier (Tous les cris les S.O.S.), et Paul Piché (Étrange).

Rendez-vous le 29 juillet. Et rendez-vous dans l'avenir.

Un étrange défi que la suite? Une petite étoile que voilà? Peut-être, mais étoile tout de même.

Et il n'en est pas une qui soit négligeable.

# Saisie de 15 000 \$ en faux 25 cents

par Pierre SAINT-JACQUES

**SHERBROOKE** — Après l'affaire du faux sirop d'érable à l'huile, la mise en circulation de faux billets de 100 \$ américains, voilà que des individus ont fait fabriquer, en plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, des piécettes métalliques sans relief, sans avers ni revers, mais de même dimension et de même épaisseur qu'une pièce de 0,25 \$.

Décidément les faussaires de tout acabit ne manquent pas d'imagination à Sherbrooke et en région!

Ces piécettes étaient destinées à être avalées goulument par les jeux électroniques ou à être refilées sous forme de rouleaux de 10 \$ en supposées pièces de 0,25 \$ à des commerçants.

La Division des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke a procédé à une arrestation, effectué deux perquisitions, saisi une matrice et des feuilles métalliques de même qu'un tonneau contenant plus de 60 000 piécettes ainsi qu'une quantité importante de rouleaux de ces piécettes enveloppées dans le même papier carton dont on se sert pour aligner 40 pièces de 0,25 \$.

L'affaire a pris, dans le temps de le dire, des proportions fulgurantes mais l'enquête policière à laquelle ont participé le sergent-détective Réal Charest et le détective Hervé Breton mais qui était sous la responsabilité du détective Jean Perreault, a également connu un aboutissement foudroyant.

En moins d'une semaine, les limiers avaient remonté à celui qui avait imaginé le stratagème.

Mais on s'inquiète par ailleurs car il se pourrait que 75 000 autres piécettes soient mises en circula-

tion ou sur le point de l'être. L'enquête a révélé que 135 000 piécettes auraient été fabriquées; la police en a quelque 60 000.

L'opération aurait pu rapporter à ses auteurs au-delà de 30 000 \$.

## Dans les jeux électroniques

Alarmé devant la quantité impressionnante de piécettes métalliques découvertes dans les jeux électroniques, notamment dans les jeux de poker que l'on retrouve dans bon nombre de restaurants et de bars de Sherbrooke et de la banlieue, un propriétaire d'une compagnie d'amusement en a fait part à la police judiciaire de Sherbrooke.

En quelques jours, à partir du 21 juin, on dénombre pas moins de 5000 piécettes du genre offertes à l'appétit insatiable de ces jeux électroniques.

Pendant ce temps, le détective Jean Perreault qui compte à son actif plusieurs affaires de fraude pour le moins particulières — il suffit de rappeler le faux sirop d'érable ou encore le commis d'épicerie qui s'est fait des dizaines des milliers de dollars en rachetant des bouteilles vides qui n'existaient pas ou en remboursant des commandes d'épicerie-bidon et bien d'autres — multiplie les vérifications avec le résultat que moins de cinq jours plus tard, les

perquisitions et l'arrestation ont lieu.

L'individu d'une trentaine d'années, de Sherbrooke, a été interrogé puis relâché après interrogatoire. Il devra comparaître sur sommation.

Les articles 453 et 454 du code criminel sont assez explicites sur ce genre de crime. On y lit que quiconque met sciemment en circulation une pièce qui n'est pas courante ou une pièce de métal ou de métaux mélangés qui ressemble sous le rapport de la dimension, de la forme ou de la couleur à une pièce courante est coupable d'un acte criminel tout comme celui qui fabrique, produit ou vend ou a en sa possession une chose qui est destinée à être utilisée frauduleusement à la place d'une pièce de monnaie ou d'un jeton qu'un appareil automatique fonctionnant au moyen d'une pièce de monnaie ou d'un jeton est destiné à encaisser.

Une autre arrestation pourrait survenir au cours de l'enquête.

## Fabricant berné

Le côté un peu cocasse de l'affaire est que le fabricant de ces piécettes a été berné par le fraudeur principal. Ce dernier lui aurait affirmé que ces ronds de métal devaient servir de tampon lors de la pose de revêtement métallique. C'est une pratique courante que d'utiliser ce genre de plaques pour déjouer les extrêmes de froid et de chaleur et pour maintenir le revêtement à un niveau égal.

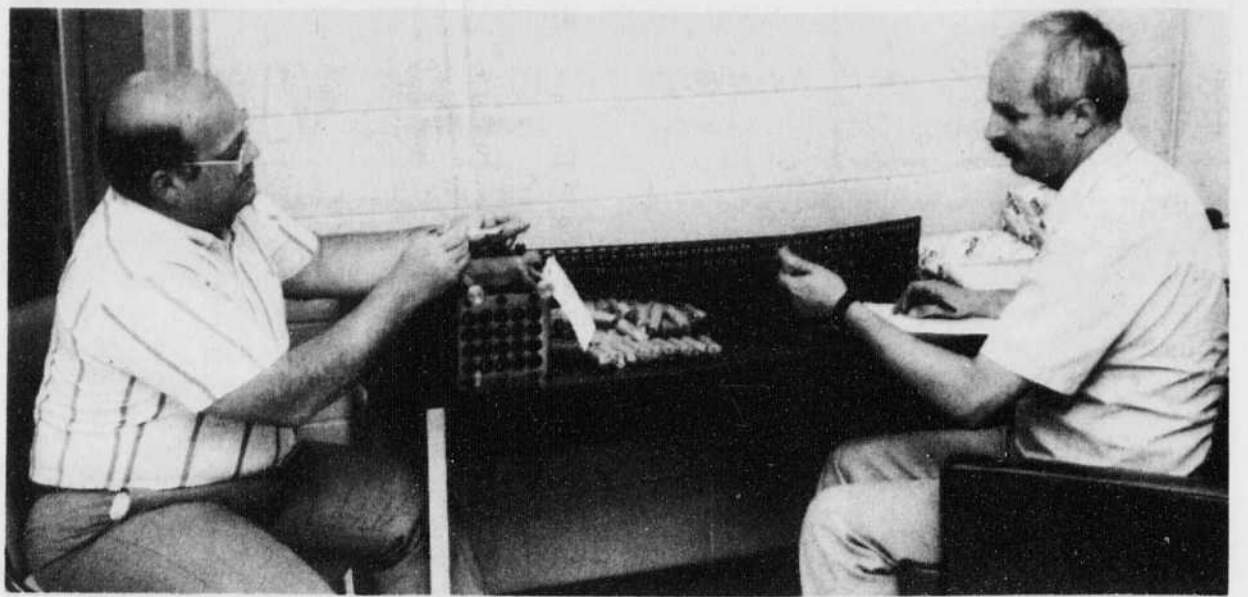
Si la matrice et des feuilles métalliques ont été saisies par la police, cela est une formalité pour compléter la preuve devant le tribunal plutôt qu'un geste pour incriminer le fabricant qui aurait toujours agi de bonne foi.

Par contre, ce qui inquiète la police c'est que le fabricant croit avoir frappé plus de 130 000 piécettes, 135 000 pour être plus précis, selon les commandes du fraudeur.

«Il se pourrait que des piécettes soient encore en circulation ou sur le point de l'être. De plus, comme nous avons découvert des rouleaux de ces piécettes enveloppées dans le papier-carton habituellement utilisé pour l'échange de pièces de 0,25 \$ contre un billet de 10 \$ ou vice-versa, il est permis de croire que des commerçants ou même des institutions bancaires pourraient se faire passer un sabin. La prudence est de mise tant que l'enquête ne sera pas complétée, c'est-à-dire tant que l'on n'aura pas la certitude que toutes les piécettes auront été retirées de la circulation» d'expliquer le détective Perreault.

Dans le passé, à très petite échelle, on a déjà vu des adolescents ou de jeunes adultes tenter de refiler un ou deux rouleaux de pièces métalliques à des dépanneurs.

Mais d'affaire aussi importante que la mise en circulation d'au-delà de 100 000 piécettes, cela est du jamais vu. Si le faux sirop à l'huile s'est retrouvé à l'autre bout du pays, risque-t-on de trouver de ces piécettes sur Jupiter?



Le sergent-détective Réal Charest et le détective Jean Perreault, de la Police municipale de Sherbrooke, complètent une partie de l'inventaire, une infime partie devrait-on souligner, des piécettes saisies lors d'une affaire de fraude tout à fait particulière.

## Impact des compressions à Saint-Vincent-de-Paul Dirigeants de trois centres hospitaliers inquiets de l'engorgement suscité chez eux

par Linda GIGUÈRE  
**SHERBROOKE** — La réduction des services aux malades externes, appliquée par le Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul, aura définitivement un impact négatif sur l'ensemble des soins de santé offerts en Estrie.

C'est ce qu'ont reconnu, unanimement, hier, les dirigeants de trois centres hospitaliers de Sherbrooke.

«Quand un service est réduit ou annulé, la population va le chercher ailleurs», a rappelé le directeur du Centre hospitalier Hôtel-Dieu, Albert Painchaud. Comme nous n'avons pas de budget prévu par rapport à l'augmentation de clientèle, les listes d'attente s'allongeront.

«Ce qui m'inquiète le plus, a déploré Normand Simoneau, directeur du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, c'est le déplacement du fardeau financier. Les stimulateurs cardiaques, par exemple, nécessitent des interventions très coûteuses. Quand le médecin le prescrit, ça ne peut pas attendre. Le patient sera alors transféré dans les autres centres. Pourtant, nous sommes tous dans une situation financière précaire.»

«On travaille à pleine vitesse dans les hôpitaux, aujourd'hui, a, pour sa part, fait remarquer le directeur du Centre hospitalier de Sherbrooke, Donald A. MacKenzie. L'engorgement est déjà là. Pour être capable de faire plus, il faudra rajouter des effectifs.»

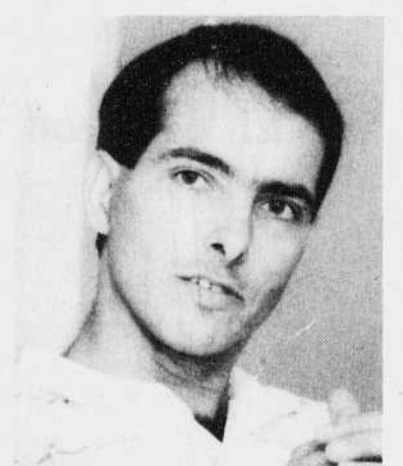
Les trois dirigeants des centres hospitaliers interrogés reprochent au ministère de la Santé et

des Services sociaux (MSSS) le peu de ressources financières consacrées à la région. «Selon les derniers rumeurs, a avancé M. Simoneau, le MSSS ne nous donnerait que 3 millions \$ sur trois ans. Cela ne correspond pas à l'engagement de la ministre qui s'était engagée, au moins, à maintenir notre état de pauvreté.» Pour ce faire, a-t-il poursuivi, il faudrait 2 millions \$ par année.

Malgré des appels téléphoniques répétés au bureau de Thérèse Lavoie-Roux, hier, La Tribune n'a pu obtenir les réactions de la ministre.

### Virage de la Maison Saint-Vincent

La mise au ban de l'association existant entre l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul et la Maison Saint-Vincent a fait prendre à celle-ci un tournant majeur, en raison des compressions auxquelles doit faire face le centre hospitalier.



Gérard Cuggia, administrateur du Centre de convalescence Claire-Gagnon.

L'ex-Maison Saint-Vincent élargit sa vocation. Elle régionalise ses services et change de nom.

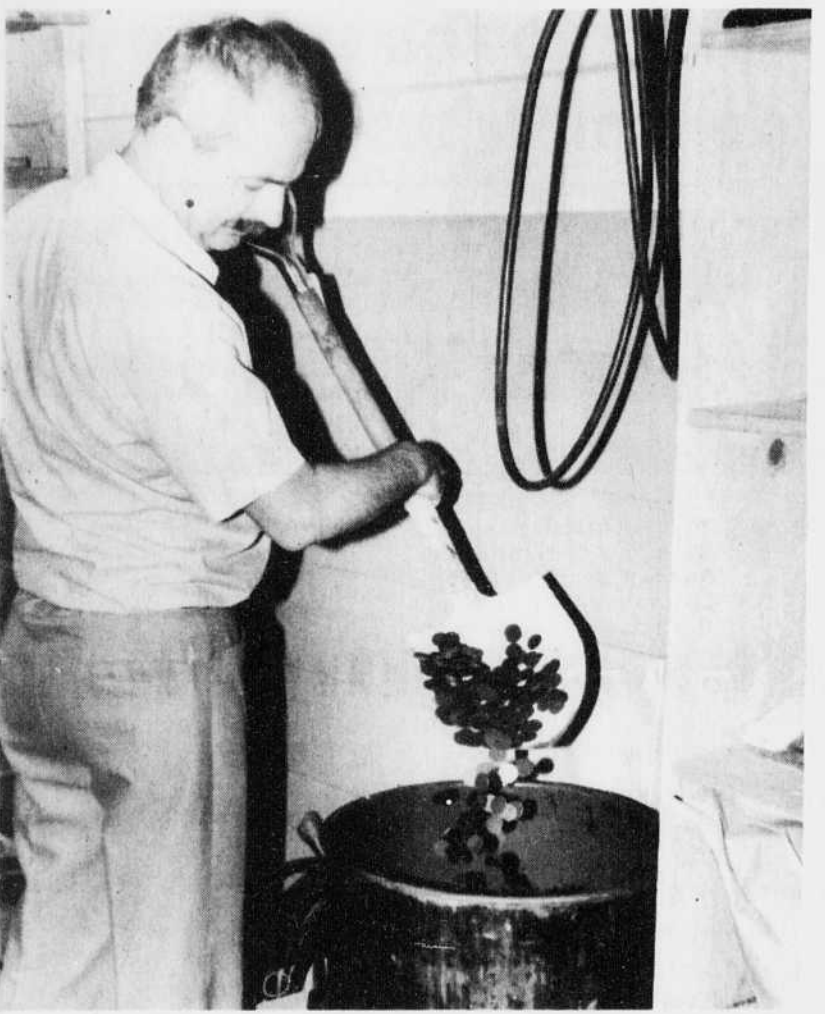
Pour l'administrateur de ce nouveau «Centre de convalescence Claire-Gagnon», la rupture, survenue le 27 mai, ne comporte que des avantages. «Non seulement, on est toujours là, mais on est reparti de façon plus saine», s'est réjoui, hier, l'administrateur du centre, Gérard Cuggia.

La première incidence positive que remarque M. Cuggia, c'est la possibilité de régionaliser les services du centre. Auparavant, l'hôpital référait les patients à la Maison, fournissait le personnel infirmier et assumait les frais des activités cliniques. «Il avait donc un droit de regard sur notre clientèle, précise M. Cuggia. On était drôlement limité. Maintenant, nous nous ouvrons aux autres centres hospitaliers, levant l'entrave que nous imposait Saint-Vincent-de-Paul.»

Le Centre de convalescence Claire-Gagnon, du nom de la fondatrice des soins infirmiers de l'Hôtel-Dieu, est devenu une entreprise privée. Le client, qu'il soit en convalescence, en investigation, en répit, en dépannage ou visiteur, paye sa note.

«Des tarifs extrêmement bas, précise Gérard Cuggia, parce que nous voulons être accessibles.» L'administrateur est d'ailleurs en négociation avec plusieurs organismes privés ou publics afin d'établir des ententes sur des modes de financement. «On veut prouver que le privé peut vraiment faire quelque chose» dans le secteur de la santé, explique M. Cuggia.

D'après l'administrateur, la vocation originale et nouvelle du Centre Claire-Gagnon est unique au pays. «Il n'y a rien de comparable au Canada, assure-t-il, ajoutant que Claire Gagnon pourrait être appelée à «faire des petits».



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Dans le cours de l'enquête, la police a saisi un tonneau contenant plus de 60 000 piécettes qui devaient être utilisées pour des pièces de 0,25 \$. Ce n'est pas une pellette de raisins secs que le détective Jean Perreault a ramassée avec la pelle.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement.

Compagnie se spécialisant dans l'analyse et le traitement d'eau est à la recherche de

**2 VENDEURS ET DISTRIBUTEURS**

avec expérience sur la route. Possibilité d'avancement.

**564-5450**

**823-6746**

- Nous sommes à la recherche de plusieurs personnes (étudiants ou autres) pour projet d'échantillonnage en Mauricie cet été.
- On demande aussi plusieurs personnes avec pick-up, 4 X 4 ou tout-terrain.
- Opérateur(trice) de photocopieuse pour maison d'édition.



**Groupe-conseil Géorex**  
Sherbrooke  
569-9120 ou 566-4891

## MECANICIEN EN MAINTENANCE GENERALE

- EXIGENCES** Expérience dans le domaine (minimum 5 ans). Sens de l'organisation, planification. Etre très flexible sur heures de travail.
- TÂCHES** Exécuter des travaux de précision. Exécuter des travaux en plomberie de tous genres. Savoir souder au gaz et à l'électricité. Faire parvenir votre curriculum vitae à:



**CookshireTex**

DIRECTEUR DU PERSONNEL  
390, PRINCIPALE EST, C.P. 70, COOKSHIRE, Qué. JOB IMO  
Tél.: (819) 875-3338

## QU'EN PENSEZ-VOUS?

### Le Québec devrait-il devenir le 51<sup>e</sup> État américain?



Pardo Ferry

Donald Légère

Joan Campbell

**M. Pardo Ferry**, de Granby: «Je suis contre à cent pour cent. Le Québec devrait rester dans le Canada. Je me suis battu pour le Canada pendant la deuxième guerre et je ne veux pas devenir Américain.»

**M. Donald Légère**, de Sherbrooke: «Je pense que non. On se débrouille assez bien sans eux. On se ferait peut-être piler davantage sur la tête si on devenait des Américains.»

**Mme Joan Campbell**, de Ayer's Cliff: «Non, nous sommes tout-à-fait différents des Américains. Notre culture est différente et il faut la préserver.»

**M. Michel Denis**, de Laval: «Je ne suis sûrement pas d'accord avec cette idée. Il faut garder notre identité québécoise. Nous sommes déjà assez envahis par la culture américaine.»

**Mme Céline Boucher**, de Bromptonville: «Non. On a une identité différente des Américains et on risquerait de la perdre en s'annexant aux États-Unis.»

**Mme Johanne Riendeau**, de East-Hereford: «Non. Le Québec est une province canadienne avec un caractère particulier. Nous sommes francophones et il ne faudrait pas se faire assimiler.»



Michel Denis

Céline Boucher

Johanne Riendeau

**LOTTO 6 / 49: 2 - 4 - 13 - 16 - 17 - 40 (41)**

**King wellington**  
REDIGEE COLLABORATION

des compétitions d'envergure internationale... — O —

Le motard **Serge Fournier** de la Police municipale de Sherbrooke est un vrai de vrai. Il ferait n'importe quoi ou presque pour préserver sa motocyclette de toute avarie, même de l'écrasement d'une mouffette, à une heure du matin, en pleine ville. Il suggère même une version de son expérience à l'entraînement des motards pour la saison prochaine. Il dira que le geste visait autant à préserver la faune que sa moto.

— O —  
L'Association québécoise des techniques de l'eau estime qu'il n'est pas nécessaire d'arroser la pelouse après une faible pluie d'une heure. Il est également important de vérifier, à au moins deux occasions durant l'été, si la tondeuse est ajustée pour une coupe de cinq centimètres.

— O —  
Le responsable des visites guidées à la centrale Frontenac à Hydro-Sherbrooke, **François Michaud**, travaillera plus qu'un mois à ce poste. En effet, ce n'est pas le 26 juillet mais bien le 26 août que prendra fin ce programme de visites qui débute ce samedi-ci.

— O —  
**Denis Lemieux** a pu se rendre compte qu'on ne tient pas impunément des propos sexistes quand on affronte une équipe de femmes à la balle-molle. Il a d'ailleurs été tenu formellement responsable de la défaite de son équipe du «sexe fort» lors de cette rencontre. Et cela n'a même pas été une défaite honorable...

— O —  
S'il n'en tient qu'à lui, **Jacques Roy** sera devenu un spécialiste de la voile avant la fin de la saison estivale. Il sera même prêt, prétend-il, à participer à

**LOCATION**  
à partir de **399\$** par mois (48 mois)  
Taxes en sus incluant transmission automatique et air climatisé.

**Pontiac Grand Prix 1989**  
Luigi Dion, dir.

**DELUXE**  
LOCATION D'AUTO INC.  
1567 OUEST, RUE KING  
SHERBROOKE  
**569-9351**

**La Quotidienne**  
438-9942

Le service de navette pendant la reconstruction du pont Aylmer

# L'autobus est là... mais presque vide

par François GOUGEON  
SHERBROOKE — En avant! Tout le monde à bord! L'autobus qui va effectuer la navette d'une rive à l'autre de la St-François durant les travaux de reconstruction du pont Aylmer part dans la minute.

L'autobus de la CMTS spécialement affrété pour la circonstance y est. Le chauffeur aussi. Et très courtois à part ça. Mais les usagers, eux, font défaut.

En fait, la mise en service du lourd véhicule aux couleurs bleu et blanc de l'organisme parapublic de transport en commun, depuis lundi matin (service de 7h30 à 21 heures), ne connaît pas l'affluence qu'on pouvait y attendre. Quand on songe qu'environ 2500 piétons empruntent quotidiennement la vieille dame de fer pour aller d'un sens à l'autre, il y a de quoi surprendre. Car c'est une moyenne de cinq passagers par départ d'un point à l'autre, aux 10 minutes qui prennent place à bord du véhicule. C'en est pratiquement désolant.

Cela peut cependant se comprendre dans la mesure où les traverses piétonnières du pont sont encore ouvertes. Alors les citoyens, qui préfèrent sans doute l'exercice au confort douillet du rutilant et flambant neuf (modèle 1989) autobus mis à leur disposition, continuent de marcher. La situation serait temporaire car il est prévu la pose de barrières incessamment pour interdire les accès aux trottoirs du pont.

Alors, normalement, le véhicule de la CMTS pourra gagner ses lettres de noblesse. Et le chauffeur aura toute la satisfaction voulue de décoller avec un véhicule davantage garni de passagers.

## Expérience concluante

Hier, au milieu de l'après-midi, histoire de voir ce qu'il en était du service offert, le journaliste de La Tribune, accompagné d'un photographe a effectué le parcours. L'expérience s'avère concluante car les départs et arrivés se font bien à l'endroit précisé (devant la porte du terminus Voyageur sur la rive ouest et à



Le chauffeur René Lamoureux

l'intersection des rues King et Bowen sur la berge opposée). Le temps de parcours est scrupuleusement respecté, avec ses 10 minutes au gros maximum.

Le chauffeur rencontré hier, René Lamoureux, parle cependant de mise à l'essai car nul ne sait ce qu'il en sera lors des heures de pointe. «On vient de commencer depuis trois jours à peine. Les prochains jours vont mieux nous indiquer comment ça se passe. Mais je ne suis pas trop inquiet, sauf à compter de la mi-août. Alors, avec la reprise des classes et des activités, ça pourrait jouer un peu plus du côté», émet-t-il d'un ton calme. Comme si cela ne le faisait pas réellement craindre malgré tout.

M. Lamoureux, à l'emploi de la CMTS depuis cinq ans, n'a pas été affecté exclusivement à la conduite de ce véhicule spécial. Plusieurs de ses confrères de travail seront appelés à y prendre la roue de conduite également, dépendant des horaires.

## Le plus court

Quant au trajet en lui-même, d'à peine quelques kilomètres et qui passera à l'histoire comme le plus court du réseau de la CMTS, il transite d'une rive à l'autre via le pont St-François, empruntant les rues Grandes-Fourches nord, Terrill, St-François et Bowen, qui circule maintenant dans les deux sens. On a même ajouté un arrêt, face aux Résidences St-François, pour accommoder les citoyens du secteur, en particulier des personnes âgées.

Pour en revenir au chauffeur, M. Lamoureux ne désespère pas d'avoir si peu de clients (la navette est gratuite, faut-il le rappeler). «La CMTS se trouve à rendre service aux piétons, mais c'est bon aussi pour la CMTS car ça permettra sans doute à des gens de découvrir l'autobus. On a des gens qui n'ont jamais pris l'autobus, même s'ils ont un arrêt près de chez eux», exprime-t-il.

Au sujet des rares usagers rencontrés lors de la ballade d'hier, deux jeunes femmes, Hélène Claisse et Marie-Carmen Quiroz, qui en étaient à leur première expérience avec cette navette, n'avaient que des beaux mots à dire. «C'est assez spécial comme service, surtout que c'est gratuit», dirait l'une, alors que sa copine était toute heureuse de passer ainsi d'une rive à l'autre pour se rendre au guichet de sa Caisse populaire.



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Seulement quelques rares passagers montent à bord rives de la Saint-François, depuis la fermeture du pont Aylmer, lundi.

# L'idée de rebaptiser le pont ne fera pas l'unanimité au conseil municipal

SHERBROOKE (FG) — L'unanimité n'est pas acquise au conseil municipal de Sherbrooke avec l'idée du conseiller Laurier Casteau de rebaptiser le pont Aylmer, bien que trois conseillers sur cinq rejoignent hier penchent en sa faveur.

Affichant à ce moment-ci une certaine prudence dans leurs propos, les conseillers Bernard Tanguay, Serge Cardin et Jean Perreault accepteraient un nouveau nom. Leurs collègues Ulric Chainé et Françoise Dunn ne sont pas d'accord, bien que Mme Dunn signale qu'elle suivra le vœu de la majorité.

«Je pense que donner un nouveau nom plus représentatif au pont n'insulterait rien l'histoire de la Ville. D'ailleurs, ce ne serait pas un précédent car cela a été fait avec le pont Hubert C. Cabana», évoque pour sa part Ber-

nard Tanguay, qui s'est montré surpris des réserves affichées par la Société d'histoire des Cantons de l'Est.

Reprenant des propos sensiblement du même ordre, Jean Perreault émet qu'il serait «intéressant» d'accoler un nom français à la nouvelle structure qui sera bientôt érigée pour rejoindre les abords est et ouest de la rue King. «J'aimerais bien que le Comité de toponymie nous arrive avec une proposition en ce sens pour qu'on puisse l'étudier», dit-il.

Quant à Serge Cardin, lui aussi «ouvert» à un éventuel changement de nom, il s'interroge cependant sur la controverse qu'un tel sujet ne manquerait pas de créer selon lui. «J'ai peur qu'on ouvre ainsi un débat et que cela donne lieu à une vive polémique pour savoir qui aura son nom, pense ce conseiller de l'Est. Je me demande si ça ne va pas virer à une chi-

cane pour savoir qui va réussir à faire passer son nom. Mais évidemment, on se doit de faire confiance au Comité de toponymie et c'est pourquoi j'ai hâte de prendre connaissance de leurs propositions.»

## Pas de suggestions

Cependant, les élus interrogés hier n'étaient pas en mesure de faire eux-mêmes des suggestions quant à un nouvel odonyme pour remplacer celui faisant référence à Lord Aylmer, un ancien Gouverneur général du Canada.

Ulric Chainé se dit «réticent», peu importe le changement. «Il me semble qu'on ne doit pas défaire ce qui a déjà été fait car le nom Aylmer respecte l'authenticité de l'histoire, telle qu'elle s'est écrite alors. Car dans le temps, les gens qui ont décidé de donner le nom d'Aylmer à ce pont

avaient des raisons. Et cela fait partie de l'histoire», juge ce conseiller.

Enfin, Françoise Dunn n'apprécie guère cette affaire. «On n'a pas raison de défaire ce qui existe depuis longtemps. Éventuellement, d'autres ponts seront construits à Sherbrooke, alors on pourra leur donner des noms davantage reliés à l'histoire de la Ville. Même si on dit que le nom Aylmer n'est pas trop proche de notre histoire, ce n'est pas une raison pour le changer. Il y a bien des rues à Sherbrooke dont le nom n'a pas tellement à voir avec notre histoire mais on ne les rebaptise pas pour autant», devait objecter la conseillère du Nord, précisant cependant que si une majorité de collègues devait dire oui au changement, alors elle se rallierait. «C'est la démocratie: je vais accepter ce que la majorité voudra bien», dit-elle en substance.

Dès aujourd'hui, pour ses employés en grève depuis deux semaines...

# Ascot promet des offres «très intéressantes»

par Gilles FISETTE  
SHERBROOKE — Le dossier des négociations entre la municipalité d'Ascot et ses employés cols bleus et cols blancs vient d'effectuer un second virage d'importance en moins de deux jours.

Après la demande d'arbitrage formulée par le local 3244 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), voilà que le conseil municipal mandate son procureur de présenter de nouvelles offres aux travailleurs.

Et, selon le conseiller responsable de la négociation, M. Raymond Roy, tout porte le conseil à croire que ces offres sont tout à fait acceptables. Elles seraient susceptibles de satisfaire les demandes syndicales.

Tellement, de rajouter M. Roy, que le conseil a demandé à son procureur de rencontrer la partie adverse dès ce soir, 19h00. La partie patronale déposera alors de nouvelles offres finales et invitera le syndicat à en faire part aux membres, avant midi, vendredi.

«Ce sont des offres très intéressantes», de déclarer M. Roy.

Il ajoute que ces offres rejoignent la volonté de rattrapage et d'indexation des salaires des syndiqués.

Selon M. Roy, le conseil municipal a toujours accepté le principe du rattrapage salarial par rapport aux salaires des travailleurs des municipalités comparables à Ascot.

Il déclare que c'est tout simplement la difficulté de bien articuler la façon dont ce rattrapage se fera qui explique pourquoi il

aura fallu attendre deux semaines de grève avant que le conseil fasse une telle proposition.

Le maire de la municipalité, M. Robert Pouliot, quant à lui, explique plutôt que le tout s'inscrit dans la stratégie préférée par la partie patronale.

«Nous avons procédé par étape. Nous en étions maintenant à cet étape... Divers scénarios nous ont été proposés et nous en avons préféré un qui, à notre sens, est à la limite de ce que nous pouvons payer», de déclarer M. Pouliot.

## L'attitude de Landry

Quant à l'attitude de leur collègue Jean-Guy Landry, les commentaires ont finalement été brefs.

Tant M. Pouliot que M. Roy estiment que le conseiller Landry a tout simplement agi en politicien. Ils expliquent que M. Landry savait fort bien quelle était la stratégie patronale. De même qu'il savait qu'une rencontre du conseil se tenait mardi soir et que de

nouvelles offres y seraient déposées.

Pour ces raisons, ils estiment que M. Landry est égal à lui-même.

«Il était très facile pour lui qui profitait alors d'informations privilégiées, de dire aux travailleurs qu'il s'occupait de leurs affaires», de noter M. Roy.

Le maire Pouliot a déclaré que M. Landry a eu une attitude de politicien. Il s'est abstenu de commentaires plus précis.

## Deux candidatures officielles pour l'investiture libérale dans Orford

# Robert Benoît a été invité par Bourassa, il y a 2 ans

par Gilles DALLAIRE  
MAGOG — Un secret aussi mal gardé que la retraite du député libéral d'Orford, M. Georges Vaillancourt, après une carrière politique de 29 ans, a été dévoilé à Magog hier alors que le président du Parti libéral du Québec, M. Robert Benoît, a révélé qu'il sera en lice à l'assemblée d'investiture où sera désigné le porte-étendard de ce parti dans Orford lors de la prochaine élection provinciale.

M. Benoît, un courtier en valeurs mobilières âgé de 45 ans qui habite Austin, a confié, lors d'une conférence de presse, que le premier ministre Robert Bourassa lui a suggéré, il y a deux ans, d'envisager la possibilité d'être candidat dans Orford et que la réflexion qu'il a faite à la suite de cette suggestion l'a persuadé que le comté profiterait de l'intérêt qu'il porte à son essor économique et à la préservation de son patrimoine écologique.

«Le développement économique d'Orford passe par la croissance de ses entreprises, la mise en valeur de son potentiel touristique et la prospérité de ses maisons d'affaires, des objectifs qui peuvent être atteints sans que la qualité de vie en souffre si leur poursuite est bien menée», a-t-il déclaré tout en affirmant qu'il veut améliorer le sort de la collectivité qu'il servira et qu'il a prêté par l'exemple en oeuvrant au sein de plusieurs organismes à vocation économique et écologique.

## Implication personnelle

M. Benoît qui s'est engagé à protéger les acquis du comté en



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le président du Parti libéral du Québec, Robert Benoît, a dévoilé hier un secret que peu de personnes ignoraient: il sera sur les rangs à l'assemblée d'investiture du PLQ dans Orford, le 11 août, à Magog.

matière de services de santé et de services sociaux et à défendre avec énergie et avec efficacité les intérêts des fermiers et des familles a révélé que son choix est motivé par le respect que le Parti libéral porte aux libertés individuelles et à sa vision d'un Québec qui, tout en restant distinct, demeure solidaire de la fédération dont il est membre. Il s'est efforcé de calmer les appréhensions de la minorité anglophone passablement importante dans Orford en l'assurant que ses droits ne seront pas lésés et

en lui rappelant qu'en politique les compromis sont monnaie courante.

Il a souligné que le Parti libéral a recruté 2000 membres dans le comté en moins de deux semaines grâce au travail accompli par les 180 bénévoles qui appuient sa candidature et il s'est dit sûr du soutien de la majorité des 800 membres en règle que le parti y comptait déjà.

Au cours d'un entretien à bâtons rompus, M. Benoît a déclaré qu'il ne voit rien de représentable à être candidat à l'investiture libérale dans un comté tout en demeurant président du parti et il s'est défendu d'être placé dans une position semblable à celle du lanceur de baseball qui déciderait lui-même si ses tirs sont des prises ou des balles.

«Après avoir décidé d'être dans la course, j'ai offert au premier ministre d'abandonner la présidence du parti. M. Bourassa m'a rappelé que, par tradition, le président du parti ne quitte son poste qu'une fois élu député», a-t-il révélé. Il s'est dit d'avis que le cumul des deux fonctions le désavantage plutôt que de l'aider, étant donné qu'il est fréquemment appelé en dehors du comté.

## Pas de commentaire

Il a refusé de commenter la démission du trésorier du Parti libéral, M. Tommy D'Errico, dont le nom a été mêlé à une affaire de dézonage de terrains à vocation agricole à Laval. «Il est possible que je fasse des commentaires à l'issue de l'assemblée que le conseil exécutif du parti tiendra jeudi, s'il en est question, bien sûr. Je ne veux pas en faire maintenant, à titre de candidat à l'investiture libérale dans Orford», a-t-il déclaré.

# Gaétan Lavallée tente de réaliser un rêve d'enfance

par Gilles FISETTE  
ROCK FOREST — Inégalement la lutte pour l'investiture libérale dans le comté d'Orford?

Pas du point de vue du candidat Gaétan Lavallée qui, hier midi, au cours d'une brève cérémonie, rendait officielle une candidature déjà annoncée.

Il concède plutôt que la lutte sera difficile... Et que cela est «tant mieux! Les militants d'Orford auront ainsi un véritable choix à faire le 11 août prochain», a-t-il lancé.

«Je vais retrousser mes manches. Je vais gagner la confiance des membres. Je vais gagner cette convention... Je n'ai jamais eu peur de me battre. Contre qui que ce soit», a-t-il enchaîné au grand plaisir de ses nombreux supporters à avoir répondu à l'invitation de son organisation.

Le maire de Rock Forest déclare avoir vendu 1000 cartes de membres en sept jours.

«J'ai tout vendu ce que le parti m'avait donné.»

Questionné sur la position qu'il estime occuper, maintenant, par rapport à son rival, il rétorque ne pas se préoccuper de ce qui se passe ou se dit dans le camp adverse.

«Ma campagne est basée sur mon organisation. On y va avec nos propres idées...»

## Plus tard

Quant à ces idées justement, M. Lavallée préfère attendre encore avant d'en livrer la teneur. Ce qu'il compte faire d'ici le 11 août. Stratégie oblige.



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Le maire de Rock Forest, Gaétan Lavallée, a confirmé, hier midi, sa candidature à l'investiture libérale dans le comté d'Orford.

Dans son discours, il a parlé de jobs pour les gens du comté d'Orford. Pour le reste, il a indiqué sa ferme volonté de «servir toute la population du comté d'Orford au sein du prochain gouvernement libéral de monsieur Bourassa... J'espère avoir l'opportunité de relever avec vous les défis des années 90 et de partager avec vous des réalisations dont profiteront les familles et les entreprises.

Pour ce fils d'agriculteur, le fait de présenter sa candidature sous les couleurs libérales représenterait un rêve d'enfance.

ce «qui me tient à coeur depuis très longtemps».

Il estime que le comté a d'abord et avant tout besoin d'un député qui a ses racines dans Orford, adressant ainsi une flèche à l'endroit de son rival.

## Véritables besoins

«Notre population a besoin d'un député qui connaît les problèmes, les besoins et les espoirs des gens d'ici et qui est prêt à défendre leurs intérêts en premier... J'en sais quelque chose, fils de cultivateur, travailleur dans l'industrie du bois, travailleur à la Dominion Textile et, maintenant, homme d'affaires dans la région depuis plus de 25 ans, vous pouvez me croire quand j'affirme connaître les véritables besoins des gens de chez nous.»

Le maire Lavallée compte rencontrer tous les militants du comté pour leur demander humblement leurs appuis lors de la prochaine convention.

Il a alors fait appel aux forces de son organisation.

## «La partie est loin d'être gagnée»

«Relevons nos manches car la partie est loin d'être gagnée», s'est-il exclamé.

Dans son discours, M. Lavallée n'a pas manqué de saluer l'ex-député du comté, M. Georges Vaillancourt. Il l'a remercié pour ces «29 ans de travail et de dévouement pour les gens du comté» ainsi que pour ses interventions afin que le processus démocratique soit respecté dans le comté.

## Un homme écope de quatre mois de détention pour avoir battu un bébé

par Jacques LEMOINE

**SHERBROOKE** — Un homme de 23 ans a écopé d'une peine de quatre mois de détention et de deux ans de liberté surveillée avec suivi pour des voies de fait graves à l'enfant de 20 mois de sa concubine le 25 mars dans la région de Magog.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Rhéal Brunet de la chambre pénale de la

Cour du Québec.

L'enfant, qui a subi une lésion et des enflures au niveau de la

cuisse droite, avait passé une semaine sous observation à l'hôpital.

L'accusé avait admis qu'il a lui donné deux tapes parce qu'il serait le cou d'un chien.

La sentence comporte de plus la défense de communiquer avec la mère et ses trois enfants, de se trouver seul en présence d'en-

fants de moins de 14 ans ainsi que de l'obligation de se soumettre aux directives de son agent de probation.

L'incident s'est produit pendant qu'il gardait les enfants, dont il est le père de l'un d'eux, et qu'il ne pourra pas revoir non plus à moins d'une autorisation de la Cour supérieure.

L'inculpé se trouvait en préventive depuis trois mois et n'a pas d'antécédents judiciaires.

Le défenseur Michel Beauchemin avait plaidé qu'on ne connaissait pas de comportement violent à son client dans le passé et qu'il exerçait à peu près seul les responsabilités familiales dans un contexte difficile.

Le procureur Céline Audet-Otis a insisté sur la gravité de cette infraction qu'il fallait empêcher de répéter.

Le juge Brunet n'a pas caché qu'il avait réfléchi longuement avant de déterminer une peine qui soit assez dissuasive et tienne compte de toutes les circonstances.

## 158 000 \$ à la polyvalente Le Tournesol

**WINDSOR (CC)** — Le ministère de l'Éducation vient d'accorder des crédits totalisant plus de 158 000 \$ à la Commission scolaire Morilac dans le cadre des budgets d'immobilisation reliés à la modernisation de l'équipement pro-

fessionnel. Les subventions accordées par le MEQ sont destinées à la polyvalente Le Tournesol de Windsor.

La députée péquiste de Johnson, Carmen C. Juneau, en pré-

sence de la direction de la C.S., de la polyvalente et de plusieurs professeurs de l'institution, a remis la lettre du ministre de l'Éducation qui officialisait l'octroi des montants précités.

Le Tournesol reçoit une somme de 36,363 \$ pour l'option «électricité en construction» et pas moins de 122,439 \$ pour l'option «mécanique d'entretien de machines industrielles».

«Ces subventions permettront de développer ces options du secteur professionnel, soulignait le directeur du Tournesol, Denis Lalonde. Morilac est la seule commission scolaire en Estrie mandatée pour offrir ces options qui sont, par conséquent, appelées à se développer. Une quarantaine d'élèves en profiteront à compter de septembre. Nous négocions également dans le but d'obtenir les mêmes options dans le cadre de l'éducation aux adultes qui sont actuellement offertes à Sherbrooke.»

Par ailleurs, l'annonce du départ du directeur de la polyvalente Le Tournesol, Denis Lalonde, a aussi été officialisée. Celui-ci quitte cette institution après y avoir œuvré au cours des onze dernières années. M. Lalonde, dont le départ deviendra effectif la semaine prochaine, a accepté le poste de directeur de la polyvalente Le Boisé de Victoriaville.



(Photo La Tribune par Claude Cormiveau)

De g. à d., on remarque le directeur du Tournesol, Denis Lalonde, la présidente de la C.S. Morilac, Manon Roberge, la députée de Johnson, Carmen C. Juneau, et le dir. général de la Morilac, Guy Létourneau.

## Aménagement au nouvel édifice administratif: pétition de 162 noms

**SHERBROOKE (GF)** — La pétition faisant état des griefs de fonctionnaires provinciaux de la région face à la manière dont se déroule l'aménagement du nouvel édifice administratif de la rue Belvédère Nord, à Sherbrooke, a recueilli quelque 162 signatures.

Pour le groupe de fonctionnaires à l'origine d'une telle action, ce résultat est jugé très satisfaisant.

Surtout, explique l'un d'eux, que le mouvement a été spontané et que la pétition a circulé librement, sans soutien technique.

Cette pétition a rejoint les travailleurs de dix-huit des vingt ministères ou organismes gouvernementaux appelés à s'installer dans le nouvel édifice à compter de la mi-août, pour deux d'entre eux, et à partir de septembre, pour tous les autres.

«Si on pense que la pétition ne s'adressait pas aux cadres qui avaient un comité de gestionnaires pour véhiculer leurs idées et que les travailleurs sur la route n'ont pu être rejoints, le fait de regrouper 162 noms dépasse notre objectif... Nous estimons que 85 pour cent des fonctionnaires concernés ont endossé la pétition», de déclarer le porte-parole des responsables de cette pétition.

Quant aux deux organismes où on a boudé la pétition, la Régie des assurances agricoles du Québec et le ministère de l'Énergie et des ressources, l'échec serait dû surtout au manque de temps et de ressources humaines pour prendre en charge la pétition à ces deux endroits.

Néanmoins, les nombreuses feuilles de la pétition ont été regroupées, hier. Elle était immédiatement expédiée aux autorités responsables.

Des copies ont ainsi été expédiées au sous-ministre Jacques Privé des Approvisionnements et services, et au responsable du dossier dans ce ministère, M. Giroux.

À la Société immobilière du Québec (SIQ), deux personnes également devraient recevoir sous peu la pétition. Il s'agit du vice-président Guy Vachon et du directeur régional, en Estrie, M. Vilmond Martel.

Rappelons que les griefs retenus par les fonctionnaires contre le nouvel édifice administratif tournent autour des stationnements qui ne correspondent pas aux besoins des travailleurs et de la clientèle, des tarifs élevés pour y avoir accès, et de l'aménage-

ment intérieur très serré où les services sont exclus.

BROMPTONVILLE



## RECENSEMENT À BROMPTONVILLE

AVIS EST DONNÉ aux citoyens de la municipalité de Bromptonville que des recenseurs vont circuler dans les rues de la municipalité du 3 juillet au 11 août 1989 et que la collaboration des gens serait grandement appréciée.

Le but de ce recensement est de recueillir des données sur la population, sur la sécurité des piscines, les avertisseurs de fumée, le groupe d'âge des citoyens, le nombre de chiens, les places d'affaires, etc...

Ces renseignements nous serviront à mieux vous servir encore.

Bien à vous,

Le Directeur Général et  
Secrétaire-trésorier  
Michel Dupont, B.A.A., O.M.A.

1572-29 juin

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

**SECOURS/AMITIÉ**

Poste d'écoute: 564-2323  
Sans frais d'appel: Woodson

LAC-MÉGANTIC  
RICHMOND  
ASBESTOS  
composez 0 et  
demandez Zenith 5-3060  
À TOUTE HEURE DU JOUR  
ET DE LA NUIT

Venez les cueillir à la

**FRAISIERE SUZANNE TREMBLAY**

Chemin Cochrane (R.R. 1)  
Compton  
**835-9290**

1317

# 8,9%\*!

# Plus que génial!

Un taux de crédit qui s'applique à toutes les Pulsar, tous les camions Costaud, toutes les Stanza, Micra, Sentra! Vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat! 8,9% (pour une période de 12 à 24 mois), 9,9% (25 à 36 mois) ou 10,9% (37 à 48 mois)\*!

Et ce n'est pas tout! En plus de profiter d'un taux de crédit extraordinaire, vous pouvez profiter des offres spéciales de Nissan sur les Micra, Sentra et Costauds KingCab «super-équipés»!†

Voilà une offre qu'on ne peut laisser passer... alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan, et profitez-en! C'est plus que génial! C'est Nissan.

† La Micra: toit ouvrant, 5 portes, garnitures spéciales, radio MA/ME, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs.

La Sentra DLX: avec climatisation, garnitures spéciales, radio MA/ME, lecteur de cassette, 4 haut-parleurs et direction servo-assistée.

Le Costaud KingCab DLX: avec sièges arrière, sièges baquets en tissu, moquette, radio MA/ME, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs et direction servo-assistée.



génial...et humain™

\*Le taux de crédit s'applique aux voitures neuves Micra, Sentra, Stanza, Pulsar et aux camions Costauds neufs. Par exemple, pour un crédit de 10 000 \$ durant une période de 48 mois, à 10,9% approx., les mensualités seront de 257,97 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 382,55 \$. Offre en vigueur pour un temps limité. Crédit sujet à approbation. Pour plus de détails, voir votre concessionnaire Nissan.

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

**Téléphones:**  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5486

Courrier de deuxième classe:  
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00.

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

29056

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

**Le débarcadère de la route 112  
relocalisé pour l'aménagement  
d'une terrasse et piste cyclable**

par Annie-Andrée EMOND  
MAGOG — La descente de bateaux, située sur la route 112, à l'emplacement de l'ancienne Marina Audet, entre la Maison du tourisme et le Motel Cabana, sera relocalisée pour permettre l'aménagement d'une terrasse et d'une piste cyclable.

Cette décision de l'administration municipale de Magog fait suite à celle prise il y a quelques années de déplacer la route 112 et d'éliminer complètement la circulation automobile sur l'actuelle route 112.

La relocalisation du débarcadère devrait être effectuée l'automne prochain. L'ingénieur municipal, Richard Lefebvre, expliquait qu'un site de débarquement sera construit à la plage municipale. Deux autres projets de localisation de rampes de débar-

quement sont actuellement à l'étude.

Le projet de réaménagement de l'actuelle site de la rampe de la route 112 devrait également être mis en chantier à l'automne, dès que les plans seront prêts.

**Nouveau bâtiment**

D'autre part, la ville de Magog a mandaté l'arpenteur-géomètre Daniel Boisclair pour préparer le nouveau plan de construction d'un bâtiment de services, entre les deux tronçons de la route 112. La nouvelle construction abritera les locaux de la Maison du tourisme qui aura pignon sur rue près de la rivière aux Cerises, à Magog.

La relocalisation de la Maison du tourisme s'inscrit dans le cadre du plan de réaménagement de la baie de Magog.

**Foyer Sacré-Coeur en négociation  
avec le ministère afin d'obtenir  
de 75 000 \$ à 80 000 \$ de plus**

Annie-Andrée EMOND  
MAGOG — L'administration du Foyer Sacré-Coeur de Magog est actuellement en négociation avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement québécois afin que soient injectés entre 75 000 \$ et 80 000 \$ pour améliorer la qualité des services offerts.

Les négociations sont déjà amorcées et devraient se terminer au mois de septembre.

Selon le directeur général adjoint du Foyer Sacré-Coeur et de l'hôpital La Providence de Magog, les négociations vont bon train et laissent entrevoir d'heureux résultats pour la clientèle de la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog.

«La situation actuelle est déplorable. Il faut absolument que les soins et la qualité de l'équipement soient améliorés», de confier Robert Boisvert.

Le directeur général adjoint estime que ce dossier est prioritaire pour l'administration des deux

plus grands établissements de santé de la MRC Memphrémagog. «Dès que ce dossier sera réglé, nous pourrions entamer les autres, notamment trouver un moyen d'éponger le déficit accumulé du Foyer Sacré-Coeur, a-t-il confié.

**Exécutifs**

D'autre part, le conseil d'administration réuni dernièrement, a procédé à l'élection de nouveaux membres à l'exécutif, pour les deux centres de santé. Ainsi, le maire de la municipalité de Magog, Paul René Gilbert a été réélu président du conseil d'administration de l'hôpital. Ses collaborateurs sont Me Michel Pineault, à la vice-présidence, et Colette Gaudreau, au secrétariat.

Le conseil d'administration du Foyer Sacré-Coeur sera, une fois de plus cette année, présidé par Yvan Roy. Ce dernier sera secondé par Réjean Beaudoin (vice-président) et Brigitte Noël (secrétaire).

Dans le cadre d'un rallye international  
**80 jeunes Européens et Québécois  
parcourront 3000 kilomètres**

par Christian CARON  
COATICOOK — Sous l'initiative du Regroupement Tourisme Jeunesse, 40 Européens et 40 Québécois, âgés entre 18 et 30 ans, parcourront près de 3000 kilomètres, du 1er au 12 août, afin de visiter neuf régions touristiques du Québec alors qu'ils participeront au Rallye international des jeunes.

Les Québécois et les autres participants qui proviennent de France, Belgique, Espagne et Allemagne de l'Ouest, seront accueillis dans sept villes hôtes où ils auront l'opportunité de découvrir les paysages, la culture, le patrimoine et les attraits des différentes régions du Québec.

tées, d'affirmer M. Marinier. Regroupement Tourisme Jeunesse veut faire de ce Rallye international des jeunes un événement majeur de la saison estivale. L'événement aurait lieu au Québec tous les deux ans, en alternance avec l'Europe.

«De par son caractère novateur

**A Coaticook**

C'est le Comité touristique régional de Coaticook qui agira en tant qu'hôte de ce rallye, les 10 et 11 août, dans la MRC de Coaticook. «Cette étape de deux jours dans notre belle région permettra aux 80 participants de découvrir le bassin laitier du Québec et ses particularités», de lancer fièrement Clément De Laat, président du Comité touristique régional de Coaticook.

Les participants seront accue-

lis à l'hôtel de ville de Coaticook, dans la journée du 10 août. Le Comité touristique régional de Coaticook tentera alors de mettre en évidence ses magnifiques fermes et ses granges rondes, la Gorge de Coaticook et son fameux pont suspendu, ses rivières et lacs et la diversité des 15 municipalités de la région.

Le Rallye international des jeunes, c'est près de 3000 kilomètres, 80 jeunes, 25 voitures. C'est le rallye de l'été.



Joël Marinier, directeur général de Regroupement Tourisme Jeunesse.



Clément De Laat, président du Comité touristique régional de Coaticook.

Comme l'explique Joël Marinier, directeur général du Regroupement Tourisme Jeunesse, le départ s'effectuera le 1er août, sur le circuit Gilles Villeneuve de l'île de Montréal. Les régions hôtes sont: Cap Rouge, Chicoutimi-Jonquière, Rimouski, Québec, Saint-Honoré (Beauce), MRC de Coaticook et Drummondville.

«A la fin de leur périple les participants pourront se targuer de bien connaître le Québec et auront vécu des moments privilégiés avec les populations visi-

et l'originalité de ses activités, le Rallye international des jeunes veut susciter des échanges entre les participants et leurs hôtes et s'assurer l'appui des intervenants dans les domaines du tourisme, de la culture et de la jeunesse», a indiqué le directeur général de Regroupement Tourisme Jeunesse, en ajoutant que les parcours, sites et activités retenus tout au long du rallye ont été sélectionnés en tenant compte notamment de la couleur régionale et de la diversité.

A ne pas oublier lors de vos plantations de répéter l'application d'engrais TRANS-PLANTEUR à raison d'une fois aux deux semaines jusqu'à la fin juillet. Ceci aidera à l'enracinement rapide.

**SUR PRÉSENTATION DU COUPON RABAIS à l'achat d'engrais: 10-52-10 500 g Spécial Rég. \$5.99**

Valide jusqu'au 9 juillet ou jusqu'à épuisement des marchandises.

**la tribune**

Pour plus d'informations, communiquez avec nous.

**Le conseil jardin**

CENTRES JARDIN serres et pépinières

**Gagnon BOTANIX**

LES EXPERTS-CONSEILS

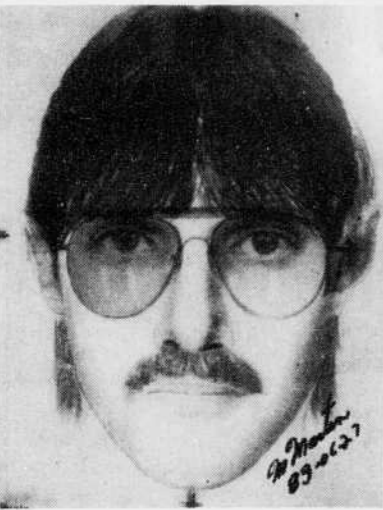
2480, King Est, Fleurimont 564-0044

4600, boul. Bourque, Rock Forest 564-7884

989, Child, Coaticook 849-7934

**Faits divers**

**Recherché pour agression sexuelle**



La Police municipale de Sherbrooke recherche toujours activement le suspect qui a commis une agression sexuelle grave à l'endroit d'une femme de 21 ans,

dans un appartement de la rue Jardins-Fleuris, dans l'Est de Sherbrooke, lundi soir.

L'individu dont un portrait a été tracé est décrit comme un homme dont l'âge se situerait entre 20 et 25 ans, mesurant environ 1m 75, pesant 63 kilos, aux cheveux et yeux bruns. Il portait également des verres correcteurs assez épais retenus par une monture métallique délicate.

Il était vêtu au moment de l'agression d'un pantalon de survêtement athlétique de couleur bleu marine et d'un T-shirt foncé.

On rappelle qu'il est entré par la porte-patio alors que la victime attendait son ami en lisant. Il a fait en sorte d'étouffer ses cris, il l'a frappée et violée avant de quitter les lieux.

Le dossier a été confié au détective Guy Chouinard.

Toute information concernant cette affaire peut être communiquée au quartier général de la rue Marquette, à 821-5555 ou 821-5545.

**L'affaire Guy Lachance: un cas compliqué selon Orford**

par Yvon ROUSSEAU  
CANTON D'ORFORD — Le maire du Canton d'Orford, M. Jean Dion, a souligné hier que le cas de M. Guy Lachance est bien spécial, que c'est le cas de la municipalité.

On se rappellera que M. Lachance s'est plaint des difficultés qu'il a connues dans ses démarches pour construire une maison et son commerce de fruits et légumes, à l'intersection de la route 141 et du chemin Alfred-Desrochers, dans le Canton d'Orford.

construit, dit-il encore, et des chambres non prévues ont été ajoutées par la suite.

Le procureur de la municipalité a également indiqué que la municipalité laisse M. Lachance opérer son commerce, alors qu'il n'est même pas détenteur d'un permis d'occupation.

«J'éprouve des doutes quand M. Lachance affirme qu'il est soucieux de se conformer aux règlements, puisqu'il garde une serre de plastique près de son commerce, alors que c'est contraire aux règlements municipaux, et qu'il possède une autre serre sur un terrain situé dans un secteur strictement résidentiel».

Me Beaudry rappelle que la municipalité a toléré la serre près du commerce, à la suite de l'argumentation de M. Lachance, qui disait craindre que ses plantes gèlent. «Toutefois, dit-il encore, il s'était engagé à enlever la serre pour le 15 juin et, à ce que je sache, nous sommes maintenant au 28 juin».

Quant à la serre sur un terrain résidentiel, l'avocat signale qu'un avis écrit, envoyé à M. Lachance, il y a près d'un an, a été tout simplement ignoré par ce dernier.



Jean Dion

«C'est un cas bien compliqué et il m'est difficile de faire des commentaires», de commenter le maire. M. Dion a suggéré au journaliste de communiquer avec le procureur de la municipalité, Me Jean Beaudry, concernant ce cas particulier.

«Ce n'est pas un cas habituel dans la municipalité, de poursuivre le maire, et tout le problème a été créé par M. Lachance lui-même», M. Dion a conclu en disant qu'il lui est bien difficile de commenter là-dessus.

**Commentaires de Me Beaudry**

Pour sa part, Me Jean Beaudry, procureur de la municipalité du Canton d'Orford, a dit que M. Guy Lachance devrait peut-être faire son mea culpa. L'avocat signale que M. Lachance lui a même souligné au cours d'une rencontre, qu'il existait une incompatibilité de caractère entre l'inspecteur municipal et lui.

Me Beaudry souligne que la municipalité a été au contraire très tolérante à l'endroit de M. Lachance, à qui il a été permis de construire en dépit d'une demande de permis non conforme. «Les plans qu'il a soumis ne sont même pas conformes à ce qu'il a

**Une nuit de six arrestations**

Les patrouilleurs de la soirée et de la nuit de mardi à mercredi n'ont guère chômé avec l'arrestation de six personnes dont un adolescent de 17 ans.

L'adolescent a été arrêté en plein vol avec effraction dans une arcade de la rue Wellington Sud, un peu avant 03h30.

Un autre individu, celui-là âgé de 23 ans, a été appréhendé également pour introduction avec effraction dans une bâtisse en rénovation du boul. Alexandre.

Le vacarme accompli pour pénétrer à cet endroit a justifié

alerté le plaignant qui s'y trouvait pour travailler.

Sur la rue Queen Nord, les policiers ont mis le grappin sur trois individus, deux dans la trentaine et un dans la vingtaine, pour vol de carburant.

Enfin, un conducteur a été surpris en flagrant délit d'ivresse. L'alcootest a révélé une teneur de 200 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang. L'automobiliste a été intercepté pour conduite incertaine dans le secteur Galt Ouest et Fédéral. Il était quatre heures du matin.

**La Sûreté du Québec également**

La Sûreté du Québec de Sherbrooke a également arrêté un automobiliste soupçonné d'ivresse au volant.

L'individu avait perdu le contrôle de sa voiture et dans l'embarcadère, le passager a été blessé.

Conduit au quartier général de la SQ, l'alcootest a confirmé les doutes des policiers. L'accident est survenu vers 04h00 dans le Canton de Brompton.

Par ailleurs, la conductrice blessée lors de la perte de contrô-

le de sa voiture sur la route 220, à St-Elie d'Orford, en soirée de mardi, a été hospitalisée au Centre hospitalier Hôtel-Dieu.

Mme Francine Veilleux, âgée de 30 ans, de Sherbrooke avait été secourue par les pompiers de Sécurité 77. L'intervention des sapeurs avait duré une bonne trentaine de minutes.

La vie de Mme Veilleux n'est toutefois pas en danger même si les blessures sont sérieuses.

**On lui chipe ses biens de valeur**

En mettant les pieds à son appartement après une absence de quelques jours, un locataire de la rue Candiac, dans le Nord de Sherbrooke, a constaté que des cambrioleurs lui avaient volé

tous ses biens de valeur, principalement des instruments électroniques et des bijoux.

Le montant du vol, constaté hier matin, se chiffrait à plus de 6000 \$.

**Un coup du sort**

Le hasard profite parfois de toutes les occasions offertes pour s'amuser aux dépens des humains.

Ainsi, vers 12h30 hier, un garagiste de la rue Dépôt, dans le centre-ville de Sherbrooke, a eu la surprise de sa vie en allant chercher un véhicule dans la cour du garage pour le conduire dans l'atelier afin d'y effectuer les réparations demandées par le client.

En démarrant le moteur, voilà

qu'un incendie a éclaté sous le capot. Au garage, on s'est empressé de vider le contenu d'un extincteur tout en alertant les sapeurs de la caserne de la rue Marquette.

Comme l'a expliqué le lt Normand Audet: «Le geste des témoins a ralenti les flammes, nous avons complété l'extinction et les vérifications. Il a suffi de 20 à 25 gallons d'eau.»

Les dommages à la Renault 5 GTL 1984 ont été évalués à quelque 1000 \$.

**VENTE**

**40%**

sur tous les costumes

**BOSS EUROPA**

**ARPHÈL**

3025, rue King ouest, Sherbrooke

**PLOMBERIUM**

Robinets haut de gamme

**J.L. Baril**

5 mcx pour baignoire  
3 mcx pour lavabo

Vaste choix en magasin

Venez voir notre salle de montage baignoires, accessoires de salle de bain, etc.

LE VRAI CONSEILLER DE VOTRE RÉGION

**PLOMBERIUM**

MICHEL BÉLANGER INC.

6, Rte 220, St-Elie d'Orford 564-1406

## Comportement bureaucrate de la CSST à modifier

par Pierre SÉVIGNY  
THETFORD MINES — C'est sur une note positive que s'est terminée la soirée forum sur l'admissibilité en matière d'accident de travail et de maladie professionnelle, organisée par le Conseil central des syndicats nationaux de la région de Thetford Mines.

La CSN a préparé à cet effet un plan d'action axé sur l'admissibilité dans le but de ramener la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) à une application juste et équitable de la loi. D'ailleurs, depuis plusieurs années, la CSN se plaint de l'insuffisance des lois 17 et 42 à protéger les droits des travailleurs.

La soirée forum regroupait 33 représentants de 14 syndicats CSN de la région, quatre membres du bureau régional Chaudière-Appalaches de la CSST et l'attachée politique du député Roger Lefebvre de Frontenac. La campagne en cours vise à modifier le comportement bureaucrate de la CSST et à sensibiliser la population ainsi que les députés.

De nombreux échanges entre les participants ont permis d'éclaircir la situation sur certains points et le porte-parole régional de la CSN espère que ces informations auront des retombées positives sur la CSST et sur l'attitude gouvernementale.

Il demande aux élus de trouver une solution au fonctionnement actuel des bureaux de révision paritaires et à la CSST de réviser ses politiques administratives pour les rendre conformes à une interprétation large et libérale de la Loi sur les accidents du travail et sur les maladies professionnelles ainsi que de la Loi sur la santé et sur la sécurité au travail.

A tout le moins, la récente rencontre aura permis d'éclaircir certaines situations ambiguës et de faire valoir les revendications des travailleurs quant à la gestion exercée par la CSST.

## Saint-Roch nie

par Gérald PRINCE  
DRUMMONDVILLE — Le député de Drummond, M. Jean-Guy St-Roch, nie formellement le fait que le Bureau de révision de la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST) cesse ses audiences à Drummondville pour ne les tenir qu'à Trois-Rivières.

Au contraire, il soutient que deux nouveaux présidents d'audience seront bientôt nommés pour accélérer l'audition des nombreuses causes qui attendent leur tour d'être traitées, afin d'accélérer la procédure.

Pour M. St-Roch, il est possible que durant l'été, les audiences ne se tiennent qu'à Trois-Rivières, mais il rassure la population à l'effet que, dès septembre, la procédure normale reprendra son cours.

Le député St-Roch s'élève contre ceux qui ont réagi trop rapidement à ce qui semble être une hypothèse de travail et qui n'ont pas cherché à déterminer avec précision la véracité d'une information qui s'est trouvée inexacte.

Jusqu'à présent, la Ville de Drummondville, ainsi que la Chambre de Commerce et l'Association des manufacturiers canadiens ont réclamé une révision de cette décision de réduire le service de la CSST à Drummondville. M. St-Roch soutient que ces réactions étaient prématurées et même inutiles, puisque aucune décision n'avait été prise par la CSST à ce sujet-là.

## Au palais de justice

### Motion en délibéré

Le juge Gabriel Lassonde de la chambre pénale a pris en délibéré la citation à procès de Yves Limoges, âgé de 22 ans, qui est inculpé d'une tentative et d'un vol qualifié de 1,000 \$ dans deux arcades du centre-ville le 18 juin.

Me Michel Dussault a réclamé que les accusations soient réduites à complot et à vol.

Le procureur Paul Crépeau a soutenu que le prévenu doit être cité sur la dénonciation originale parce qu'il était partie à toutes les infractions prévisibles.

Un complice allégué avait témoigné sous la protection de la loi que l'accusé a suggéré de faire un vol dans une arcade mais que c'était plutôt lui qui les avait pétrés.

### Peine discontinuée

Un individu de 36 ans a encouru une peine de 31 jours discontinués de détention et devra indemniser les victimes dont il a abusé.

Cette sentence lui a été imposée pour un cambriolage d'un ordinateur de 4,670 \$, un vol d'une valeur de 160 \$ dans un appartement, un autre vol d'un magnétoscope et de trois fraudes totalisant 500 \$ en plus de supposition de personne.

L'ordinateur avait été récupéré à l'occasion d'une perquisition au domicile du suspect.

Me Jean Leblanc a plaidé que ces infractions ont été commises pendant une courte période au cours de laquelle son client éprouvait un problème de boisson qu'il est en train de solutionner par une thérapie.

À Victoriaville

## Étalage du matériel érotique réglementé

par Maurice CLOUTIER  
VICTORIAVILLE — L'étalage dans un commerce de matériel érotique est maintenant régi par un règlement municipal très strict dans les limites de la ville de Victoriaville.

Les élus municipaux de Victoriaville, devant les pressions de la Maison des femmes des Bois-Francis et de plusieurs organismes, ont adopté à leur dernière réunion le règlement 204 dans le but, écrit-on, "de protéger la jeunesse et assurer la quiétude de la clientèle dans les établissements commerciaux en réglementant l'étalage d'imprimés et d'objets à caractère érotique".

Le nouveau règlement s'adresse à tous les commerces et concerne tant les cassettes magnétoscopiques que les imprimés, les films et les objets à caractère érotique.

### Dispositions

Les articles prévus au règlement doivent dorénavant être placés à au moins 1,5 mètre du sol, être dissimulés derrière une barrière opaque ou placés derrière un comptoir. Les imprimés doivent également être vendus dans une enveloppe en plastique scellée pour éviter la lecture sur place.

Une affiche devra également indiquer que telle ou telle section

des étalages est réservée aux adultes.

En outre, la Ville interdit dans tout établissement commercial d'exposer dans une vitrine visible de l'extérieur tout imprimé ou illustration à caractère érotique, tout objet représentant, notamment à des fins érotiques, le corps humain, et tout objet dont la principale utilisation est d'infliger des sévices ou des souffrances.

Le règlement sera en vigueur dans un délai de deux mois. Tout contrevenant sera passible d'une amende variant entre 100 et 300 \$.

Hier, Mme Marthe Bouffard de la Maison des femmes criait victoire. "Enfin", s'est-elle exclamée. "Nous sommes très satisfai-

tes du contenu du règlement qui est semblable à celui déjà en vigueur à Chateauguay", a-t-elle ajouté.

Un comité de vigilance, a noté Mme Bouffard, sera mis sur pied au cours des prochains mois pour veiller au respect du règlement par les commerçants.

Par ailleurs, les élus municipaux s'apprentent à adopter un règlement qui déchargera le service de la Sécurité publique de Victoriaville de la surveillance des systèmes d'alarmes des commerces. Déjà, cette surveillance, qui nécessite plusieurs déplacements inutiles des policiers pour des fausses alertes, est offerte par des entreprises privées.

En outre, la Ville déterminera

une indemnité que les commerçants devront payer lorsque les policiers sont appelés pour une fausse alerte.

Ensemble  
on peut  
vaincre le cancer

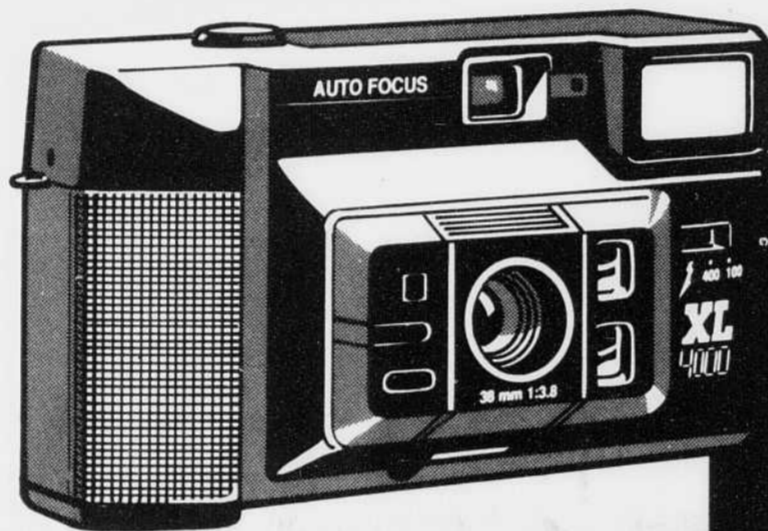
SOCIÉTÉ CANADIENNE  
DU CANCER

CANADIAN  
CANCER  
SOCIETY



G 50510

# CET ÉTÉ, NOS PRIX ENLÈVENT LE HAUT!



APPAREILS DIRAMIC 35MM  
DE 29,99\$ À 79,99\$  
ÉCONOMISEZ DE 10\$ À 30\$ ET OBTENEZ  
EN PRIME UN FILM KODACOLOR  
DÉVELOPPEMENT COMPRIS

3 FILMS DIRA COLOR  
~~11,99\$~~ 8,99\$  
EN PRIME! 6\$ DE BONS-RABAIS  
SUR DÉVELOPPEMENT

2 FILMS DIRA COLOR  
24 POSES, 35MM OU FORMAT 110  
DÉVELOPPEMENT COMPRIS  
~~27,98\$~~ 19,99\$

AVEC DÉVELOPPEMENT PHOTO OBTENEZ

7\$ DE BONS-RABAIS

3\$ SUR LAMINAGE 2\$ SUR AGRANDISSEMENT

2\$ SUR 5 RÉIMPRESSIONS



DIRECT FILM

Offres valables jusqu'au 30 juin 1989.

RÉGIONAL

# L'usine Jean Goubin serait sur le point d'être vendue à la chaîne Marie-Antoinette

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE — L'usine Jean Goubin du parc industriel régional de Drummondville serait sur le point d'être vendue à la chaîne de restaurants Marie-Antoinette.

C'est ce que LA TRIBUNE a pu apprendre hier, mais qui n'a été que partiellement confirmé par les principaux intéressés.

Selon les informations obtenues, l'usine Jean Goubin, en faillite depuis le début de 1989 et actuelle propriété de la Banque Royale, pourrait être vendue d'ici quelques jours à une compagnie à numéros, soit 2535-8425 Québec Inc, dont le siège social est situé rue Bigaouette à Québec. Après recherches auprès de l'inspecteur général des institutions financières à Québec, il appert que cette compagnie à numéros est étroitement associée à la chaîne de restauration Marie-Antoinette, dont le siège social est aussi à Québec.

### Pas signé

Rejoint en fin d'après-midi hier, M. Réal Francoeur, vice-président aux finances et au développement de Marie-Antoinette, a confirmé que des négociations sont en cours, mais préfère ne pas élaborer davantage tant que le contrat d'achat n'aura pas été signé, ce qui devrait se faire d'ici le 15 juillet, précise-t-il. «Tant que je n'ai pas les clés en mains et que le contrat n'est pas signé, je préfère ne pas discuter du projet, parce que cela pourrait nuire à la transaction qui se prépare», affirme-t-il.

Par un jugement de la Cour du Québec, rendu à Drummondville par le juge Jean-Guy Riopel, au

cours du mois de juin, la Banque Royale et le syndic sont autorisés à vendre l'usine de la rue Labonté à la compagnie 2535-8425 Québec Inc. au prix de 580 000 \$ comptant, le tout sujet au privilège du constructeur, les Consultants Génam, et à une deuxième hypothèque.

La vente comprendrait la toute nouvelle usine de transformation de produits alimentaires qui a fonctionné seulement durant quelques mois, ainsi que l'équipement d'emballage sous vide, des matières premières comme des figues, du raisin et des confitures, ainsi que du matériel d'emballage.

L'usine Jean Goubin, qui est l'une des rares au Canada à avoir reçu le sceau d'approbation du gouvernement fédéral pour la transformation alimentaire, avait été construite par une filiale de la firme française Jean Goubin pour la transformation de la viande de pintades, dont plusieurs élevages ont été lancés l'an dernier dans la région de Drummondville.

La compagnie Jean Goubin a fait faillite au début de 1989 et les quelques 40 employés ont été congédiés. Les dirigeants français sont retournés dans leur pays et la Banque Royale, se prévalant de la Loi des banques, a obtenu l'autorisation judiciaire de prendre possession des actifs de l'entreprise et de les mettre en vente.



(Photo La Tribune par Richard Jean)

L'usine Jean Goubin Canada dans le parc industriel de Drummondville.

## OFFRE D'INTRODUCTION

### 3 SEMAINES DE SERVICE

pour seulement **49\$\***

**"Après nutri/système, mes vêtements ne sont plus ennuyeux".**

Yvette avant Nutri/Système

Nous réuississons là où les régimes ont échoué.

**Nous offrons:**

- repas savoureux à basse teneur calorique
- supervision individuelle
- pas de calories à compter
- attention individuelle

Plus de 1100 cliniques en Amérique du Nord.

## nutri/système

cliniques minceur

Notre cliente Yvette a perdu 65 lb.

Appellez dès aujourd'hui pour une consultation gratuite sans obligation.

## SHERBROOKE 823-7000

VISA

MasterCard

\* L'offre spéciale comprend 3 semaines de service. Exclut les aliments Nutri/Système, les manuels et le programme de maintien. Pour les nouveaux clients seulement.

# Solde

jusqu'à

# 50%

de rabais

sur toute la

merchandise de saison

# Solde

BOUTIQUE

**byAmerican**

Centre Les Tourelles (819) 823-7399  
Place Ste-Foy (418) 657-2143

## Festival de folklore: la «Journée de Drummondville» dans 7 quartiers

DRUMMONDVILLE (RJ) — C'est le jeudi 13 juillet prochain, dans le cadre du 8e Festival mondial de folklore de Drummondville que se tiendra la «Journée de Drummondville», une invitation à toute la population à célébrer le thème de la noce dans les quartiers.

Après le succès remporté l'an dernier avec cette nouvelle formule accessible à tous pour cette journée spéciale, les autorités municipales, de concert avec les comités organisateurs de sept quartiers de la ville, ont en effet convenu de répéter l'expérience cette année.

### «4 à 7»

Avec la collaboration du comité organisateur du festival, chacun des quartiers aura l'opportunité d'accueillir un ensemble folklorique lors d'un «4 à 7».

La liste des ensembles participants ainsi que le quartier avec lequel ils seront jumelés est la

suivante: Italie (Drummondville-Ouest), France (St-Pierre), Hongrie (St-Jean-Baptiste), Tchécoslovaquie (St-Joseph), Finlande (St-Thérèse), République Dominicaine (St-Simon, Christ-Roi) et Brésil (St-Philippe).

Courts spectacles, animation, danse, etc., seront au menu de cette fête populaire dans chacun des quartiers.

### Aide financière

Afin de rendre possible la tenue de ces fêtes, la ville a accordé une aide financière de 1000 \$ à chacun des comités organisateurs. De plus, la ville défraiera le coût des repas de chacune des troupes internationales et offrira divers autres services.

Après la fête dans les quartiers, la Ville de Drummondville invite toute la population à poursuivre les célébrations en assistant au défilé de nuit et au feu d'artifice du festival au centre-ville.

## LA SANDALE CONFORT UNISEXE

# BIRKENSTOCK

Marcher pieds nus dans la nature nous est bien souvent difficile. Les rares moments, pendant les week-ends ou vacances, durant lesquels nous pouvons pratiquer la marche ne suffisent pas à retrouver les vertus du sol naturel. Le système Birkenstock, reproduisant fidèlement les bienfaits de la nature, offre à vos pieds une assise parfaite. Il porte et maintient le pied là où normalement, il risque de divaguer. Il allège les pieds dans leur ensemble et les ramène à une position naturelle et saine.

Centre d'ajustement

### GARON Chaussures Inc.

109, rue King ouest, Sherbrooke  
Edifice Continental  
567-6565

# PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE MAJORATION DU TAUX D'INTÉRÊT

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 1989, le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada de toutes les émissions en cours, non échues, qui a été majoré au 1<sup>er</sup> mars dernier, demeurera à

# 10 1/2%

PAR ANNÉE

pour la période de quatre mois se terminant le 31 octobre 1989. Les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées. Les obligations à **intérêt régulier** ainsi que les obligations à **intérêt composé** de toutes les émissions en cours rapportent un intérêt de 9 1/2% pour la période de quatre mois commencée le 1<sup>er</sup> novembre 1988 et de 10 1/2% pour la période de huit mois commencée le 1<sup>er</sup> mars 1989, et ce, jusqu'au 31 octobre 1989. Par conséquent, au 1<sup>er</sup> novembre 1989, chaque tranche de 1 000 \$ d'obligations à **intérêt régulier** rapportera un intérêt de 101,67 \$. La nouvelle valeur au 1<sup>er</sup> novembre 1989 d'une tranche d'obligations à **intérêt composé** de 1 000 \$ s'établira comme suit:

S 37 (1982)	S 38 (1983)	S 39 (1984)	S 40 (1985)	S 41 (1986)	S 42 (1987)	S 43 (1988)
<b>1 940,55 \$</b>	<b>1 720,66 \$</b>	<b>1 568,99 \$</b>	<b>1 410,33 \$</b>	<b>1 293,88 \$</b>	<b>1 200,82 \$</b>	<b>1 101,67 \$</b>

Pour de plus amples renseignements, consultez toute institution financière autorisée: banque, caisse populaire, société de fiducie et courtier.

## Les Obligations d'épargne du Canada

Canada

# Ne passez pas tout droit!

A

chetez maintenant la Super passe de la CMTS et participez GRATUITEMENT à la Lotobus!

Ou y gagnez avec la

RÉGIONAL

## Les services pour les jeunes handicapés débutent à la Maison Fontaine de vie de Victoriaville

par Maurice CLOUTIER

**VICTORIAVILLE** — Les services d'adaptation et de réadaptation pour les jeunes handicapés physiques de la région des Bois-Francs sont amorcés depuis quelques jours à la Maison Fontaine de vie de Victoriaville, un bâtiment construit grâce à un effort collectif.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, a d'ailleurs rendu un vibrant hommage à la population de la région de Victoriaville, à l'occasion de l'inauguration de la clinique.

Devant plusieurs personnes émuës, c'est la petite Vicky Pelletier, âgée de 11 ans, elle-même bénéficiaire de services à la nouvelle clinique, qui a coupé le ruban marquant l'ouverture officielle des locaux.

La ministre a ensuite mentionné que la contribution du ministère pour l'opération de la clinique est simplement le fruit de l'implication du milieu. "L'initiative démontre qu'une population motivée peut faire des choses en apparence impossibles", a lancé la ministre, en disant que Maison Fontaine de vie est un exemple à afficher partout en province.

C'est en 1986 qu'un groupe de bénévoles a décidé de tout mettre en oeuvre pour obtenir un point de service à Victoriaville de la Clinique de réadaptation de Trois-Rivières, pour éviter des déplacements fréquents aux en-

fants et aux parents vers Trois-Rivières.

Des levées de fonds, des dons d'équipement et de matériaux ont finalement permis de construire l'édifice de 400 000 \$. Le dernier don a d'ailleurs été annoncé lors de l'inauguration par le propriétaire du restaurant McDonald de Victoriaville, M. Carlo Iannuzzi. Le don de 28 000 \$ pour l'installation d'un ascenseur provient des Oeuvres de bienfaisance pour enfants Ronald McDonald. Il ne manque plus qu'une petite somme pour le financement du bâtiment.

Par ailleurs, Mme Lavoie-Roux a donné l'assurance que le budget de fonctionnement récurrent de 250 000 \$ sera enfin versé à la clinique le 10 juillet. Le ministère a aussi contribué pour environ 100 000 \$ au projet, pour l'achat d'équipement et la location de locaux.

Les maires de Victoriaville et d'Arthabaska, Denis St-Pierre et Pierre Roux, ainsi que le député d'Arthabaska, Laurier Gardner, ont vanté le dynamisme des artisans de cette réalisation et insisté sur l'impact de la clinique pour les jeunes handicapés.



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier) La petite Vicky Pelletier, qui bénéficiera de soins à la nouvelle clinique, a coupé le ruban marquant l'ouverture officielle de Maison Fontaine de vie. Elle était entourée de plusieurs personnalités, dont la ministre Thérèse Lavoie-Roux.

A moyen terme, la clinique de Victoriaville, offrant tous les services, pourrait recevoir jusqu'à 70 jeunes de 0 à 18 ans. Pour l'instant, au moins 28 enfants fréquentant déjà les services à Trois-Rivières iront dorénavant au point de service de Victoriaville.

Toute l'équipe de soins, comprenant physiothérapeutes, ergothérapeutes, orthophoniste, psychologue, secrétaire-réceptionniste et coordonnateur sera complètement en place pour le 14 août.

Pour rendre hommage à ceux qui ont contribué au projet ou à l'amélioration du sort des jeunes, les locaux de la clinique locale portent les inscriptions de salons René Jutras, Renaud Paris, Charles Bruneau, Jean-Marie Bolduc, Desjardins et Tournai Gilles-Marrotte.

## Acériculteurs furieux de ne pouvoir vendre leur produit

par Pierre SÉVIGNY  
**THETFORD MINES** — Les acériculteurs de la région de l'Amiante sont en colère parce qu'ils sont actuellement incapables de vendre leurs produits d'érable à un prix acceptable qui rencontrerait les coûts de production.

Et, hier matin, une trentaine d'entre eux ont envahi le bureau de Thetford Mines du député de Frontenac à la Chambre des communes et ministre canadien des Communications, Marcel Masse, afin d'obtenir son aide pour corriger rapidement la situation.

Durant plus d'une heure, ces producteurs de produits d'érable ont informé l'adjoint du député-ministre, Jean Paré, quant à leur état précaire, voire désastreux, s'ils ne peuvent écouler rapide-

ment leur excellente récolte du printemps 1989.

Tout au long de l'échange, les acériculteurs ont manifesté leur vif mécontentement vis-à-vis des transformateurs de produits d'érable qui, selon plusieurs, seraient l'une des causes principales de leurs problèmes actuels.

Les acériculteurs préfèrent actuellement conserver leur récolte plutôt que de la vendre à des coûts inférieurs aux frais de production. La situation est d'autant plus inquiétante pour eux qu'aucune entente inter-gouvernementale n'est intervenue cette année au sujet d'une banque de sirop, comme ce fut le cas en 1988. Incidemment, l'entrepôt est situé à East Broughton.

Afin de corriger l'imbroglio qui règne dans ce secteur d'activités, les quelque 30 personnes présentes au bureau du député-ministre

ont émis plusieurs suggestions: un classement obligatoire pour la qualité du sirop; une réglementation relative à un plan conjoint pour commercialiser les produits; reconduire l'entente Canada-Québec et les producteurs sur l'opération de la banque de sirop; la mise en place d'un permis de production pour les acériculteurs; la nomination d'un médiateur pour régler les problèmes du prix de base qui devrait être établi entre la banque et les producteurs.

En plus d'être en colère, les acériculteurs ne cachent pas leur impatience et souhaitent une solution rapide en demandant que le sirop d'érable soit ramassé d'ici le 10 juillet. Si non, plusieurs ont promis des manifestations "colantes", notamment en versant du sirop sur certaines routes principales du Québec.

## FILMEZ vos vacances!

### CAMÉRA VIDÉO



**129995\$**



**149995\$**

- HA CCD High Quality VHS
- AUTO FOCUS
- VHS-C
- 8 lux
- Zoom — automatique
- 2.5 lb

- HA CCD High Quality VHS
- AUTO FOCUS
- VHS C
- Tube CCD
- Zoom 6x1
- 2.6 lb



- HA CCD High Quality VHS
- AUTO FOCUS
- VHS-C
- Tube CCD
- 1.9 lb

**89995\$**

**JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER** • Léger dépôt requis • Sujet à l'approbation du crédit

**Télé-Son**  
C'EST LA PLACE  
Des gens de chez nous

LOCATION D'ÉCRANS GÉANTS	TECHNICIEN SUR PLACE
Service: Place Wellington 566-8929	2234 King Ouest Sherbrooke 822-3344
	252 St-Jean Drummondville (819) 477-1316

**CRTC**  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**DÉCISIONS**  
Décision 89-341. **Transvision (East Angus) Inc.**, East Angus (Qué.) APPROUVÉ — Renouvellement de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert East Angus, du 1er octobre 1989 au 31 août 1994. REFUSÉ — Exemption de la distribution obligatoire des stations locales CHLT, CKTS et CJRS Sherbrooke. Décision 89-351. **Transvision Plus Inc.**, Waterloo (Qué.) APPROUVÉ — Renouvellement de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert Waterloo du 1er octobre 1989 au 31 août 1994. APPROUVÉ — Exemption de la distribution obligatoire du service local de CHEF Granby. REFUSÉ — Exemption de la distribution obligatoire des services locaux de CBMB-FM et CBF-10-FM Sherbrooke. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada 60205-29

**Sunbeam**  
**LE MEILLEUR GOÛT À MEILLEUR PRIX**  
Le seul détaillant en Estrie

**16995**

Gris  
3 tablettes  
42,000 BTU  
Grille de fonte disponible

- Gris
- 2 brûleurs de qualité en acier inoxydable.
- Grande surface de cuisson de 504 po.ca.
- Grilles de cuisson 2 positions en porcelaine
- Allumeur automatique
- Indicateur de température

10-5 ANNÉES DE GARANTIE  
10 ans boîtier  
5 ans brûleur  
2 ans complet

Pourquoi choisir MS  
— 9 ans d'expérience  
— garantie prolongée  
— service sur pièce  
— accessoires, pièces toutes marques  
— livraison et assemblage possible

CHOIX DE 15 MODÈLES DE \$149 À \$997  
Mise de côté

C'est tellement plus facile!  
**centre de service MS**  
843, rue King ouest, Sherbrooke, 569-7406

TRANSFERT GRATUIT (régulièrement \$85) AVRIL, MAI, JUIN

# C'est le temps de déménager...

...votre hypothèque!

Choix de termes:  
6 mois à 5 ans

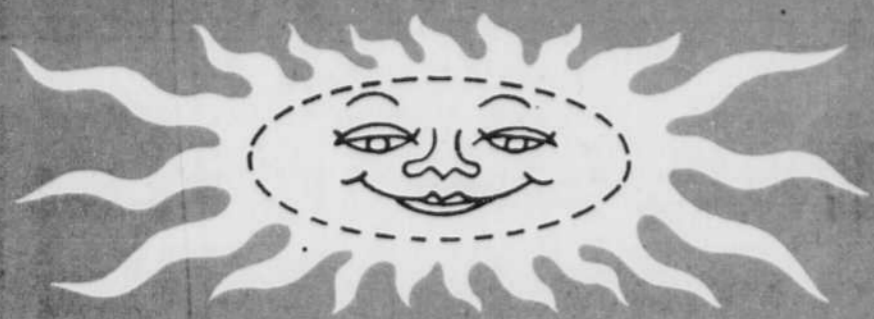
De plus:

- taux hautement concurrentiels
- taux garantis pour 60 jours
- plan de protection contre la hausse des taux d'intérêt
- service ultra-rapide
- grande souplesse de remboursement

C'est le temps des déménagements d'hypothèque à la Banque Royale. Renseignez-vous dans n'importe quelle succursale.

**BANQUE ROYALE**  
LE LEADER BANCAIRE EN PRÊTS HYPOTHÉCAIRES AU PAYS

Parlez-moi d'une banque... Royale!



# LES MARCHANDS DE COOKSHIRE-EATON

## DES GENS ACCUEILLANTS!

UNE VISITE CHEZ NOUS = AUBAINES ENSOLEILLÉES!



**SPÉCIAL  
FÊTE DU CANADA**

**TÉLÉPHONE  
CELLULAIRE**

Rég. \$1299

**\$799**

Le temps d'installation est gratuit.

NOTRE POINT FORT: **LE SERVICE**  
NOTRE DEVISE: **SATISFACTION GARANTIE  
OU ARGENT REMIS**

Nous faisons l'installation  
d'antennes **FINANCEMENT SUR PLACE**

**Dépositaire:**  
Radio Shack, Hitachi,  
Toshiba, RCA

**CENTRE ÉLECTRONIQUE DE COOKSHIRE**  
10, rue Bibeau, à 15 minutes  
de Sherbrooke **875-3810**



**OUVREZ GRAND  
VOTRE IMAGINATION!**

... à des millions de couleurs  
créées par l'ordinateur

**SICORAMA**

Pour que vous obteniez exactement la couleur que vous  
avez en tête, sans compromis. Apportez, au marchand  
qui affiche l'enseigne SICORAMA, un  
échantillon de la couleur désirée et  
laissez l'ordinateur SICORAMA  
préparer votre couleur... au gré de  
votre imagination!



**unitotal**

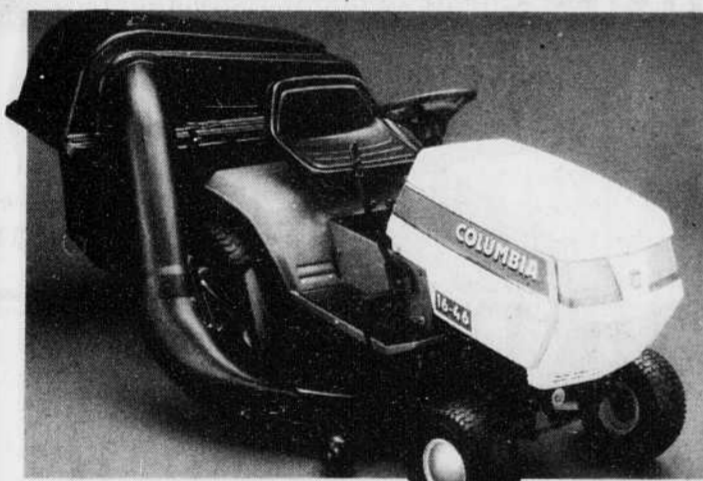
**Centre de Rénovation  
Cookshire Inc.**

Le super marché de la quincaillerie — LOCATION D'OUTILS  
45 CRAIG SUD, COOKSHIRE, QC, JOB 1M0



**BIENTÔT  
AUX PROMENADES CRAIG  
875-3333**

## COLUMBIA



(Ramasse-herbe non-compris)

**TRACTEUR 16 h.p.  
AVEC  
TONDEUSE 44"**  
MODÈLE 695



Rég. \$3081  
**SPÉC.**

- \* moteur 16 h.p., 2 cylindres
- \* 5 vitesses avant
- \* démarreur électrique
- \* tondeuse 44" à 3 couteaux à éjection latérale.

**\$2350**

Aussi toute la gamme de tracteurs à partir de 8 h.p. et plus.



Aussi en montre les  
**ROTOCULTEURS  
ET LES  
TONDEUSES  
COLUMBIA**

**SUPER SPÉCIAL  
PRÉ-SAISON  
SUR LES  
SOUFFLEUSES  
COLUMBIA. DES  
PRIX INCROYABLES!**

Offre valable  
jusqu'à épuisement  
des stocks.

## SCIES à chaîne CLAUDE CARRIER Inc.

LE SPÉCIALISTE DU SERVICE APRÈS-VENTE

620 Principale Est, Cookshire, Qué., JOB 1M0  
**(819) 875-3847**

Heures d'ouverture: lundi au mercredi 8h à 18h; jeudi:  
8h à 20h; vend.: 8h à 21h; samedi: 8h à 12h.

**DU  
JAMAIS  
VU!**

**60%**

DE  
RÉDUCTION  
sur les

**STORES**

En vigueur  
jusqu'au 24 juillet

**VERTICAUX ET HORIZONTAUX**

DE MARQUE DRACO



ENSEMBLE DE  
**SALON  
COMPLET  
RELAXATION**  
avec table de coin

**\$995**

Quantité limitée



ENSEMBLE  
LAVEUSE ET  
SÈCHEUSE

**Kelvinator**

2 vitesses, lavage  
normal ou délicat.

**\$869**

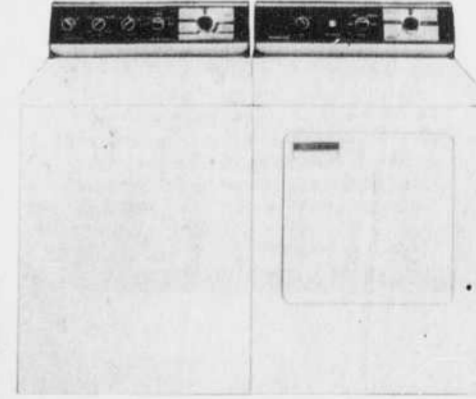


Illustration non-conforme

**LE PETIT GÉANT  
DU MEUBLE**

- PLAN MISE DE CÔTÉ
- FINANCEMENT SUR PLACE

300, rue Beaudoin, Cookshire, Qué.  
**(819) 875-5511**

## Un message important à l'intention des utilisateurs d'essence avec plomb

Le 1<sup>er</sup>  
décembre  
1990, les  
essences  
avec plomb  
ne seront  
plus offertes  
au Canada.

Un projet de loi mettra fin à la vente de l'essence au plomb que vous utilisez actuellement et ce, dans le but d'améliorer la qualité de l'environnement. C'est là une réalité à laquelle personne n'échappera.

L'incorporation du plomb dans l'essence a notamment pour but de protéger les soupapes de votre moteur. Si votre véhicule fonctionne à l'essence au plomb, ce changement aura des conséquences pour vous. Une fois le plomb éliminé, que ferez-vous ?



Seule la  
Formule Shell  
peut permettre  
l'élimination du plomb.

Seule la Formule Shell vous permet de passer au carburant sans plomb en changeant simplement d'essence. Des recherches approfondies ont démontré que l'ingrédient exclusif contenu dans la Formule Shell vous assure la même protection que le plomb. Il forme un enduit sur le siège des soupapes d'échappement, ce qui les protège contre l'usure.

C'est le temps d'opter pour la Formule Shell.

Vous trouverez la Formule Shell dans toutes les stations Shell, au prix habituel de l'essence sans plomb.

**Renseignez-vous!**

Procurez-vous la brochure ci-contre à votre station Shell, ou appelez sans frais le Centre Shell-Aide au 1-800-661-1600. C'est le temps d'éliminer le plomb!



**Ça bouge avec Shell**

Un message important à l'intention des utilisateurs d'essences avec plomb



Le 1<sup>er</sup> décembre 1990, l'essence avec plomb que vous utilisez présentement ne sera plus offerte au Canada.